



Paroles d'élus

LES VILLES ET PAYS
D'ART ET D'HISTOIRE



Paroles d'élus

LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Les Villes et Pays d'art et d'histoire ont 30 ans, Martin Malvy	4
Des Villes et Pays au fil du temps	6
181 territoires labellisés	7
Un label pour une politique de valorisation innovante, Jean Rouger et Marylise Ortiz	8

Albertville Paroles de Martine Berthet	12	Nîmes Paroles de Jean-Paul Fournier	38
Angers Paroles de Christophe Bechu	13	Noisiel Paroles de Daniel Vachez	39
Bar-le-Duc Paroles de Bertrand Pancher	14	Pau Paroles de François Bayrou	40
Bastia Paroles de Gilles Simeoni	15	Périgueux Paroles d'Antoine Audi	41
Bastides du Rouergue Paroles de Serge Roques	16	Perpignan Paroles de Jean-Marc Pujol	42
Bayonne Paroles de Jean-René Etchegaray	17	Pézenas Paroles d'Alain Vogel-Singer	43
Beaucaire Paroles de Julien Sanchez et Juan Martinez	18	Plaine Commune Paroles de Patrick Braouezec	44
Besançon Paroles de Jean-Louis Fousseret	19	Pyrénées Béarnaises Paroles de Daniel Lacrampe	45
Bordeaux Paroles d'Alain Juppé	20	Pyrénées Cathares Paroles de Marc Carballido	46
Cahors Paroles de Jean-Marc Vayssouze-Faure	21	Rambouillet Paroles de Marc Robert	47
Châlons-en-Champagne Paroles de Benoist Apparu	22	Région de Guebwiller Paroles de Marc Jung	48
Chambéry Paroles de Michel Dantin	23	Rennes Métropole Paroles d'Emmanuel Couet	49
Charleville-Mézières Paroles de Boris Ravignon	24	Royan Paroles de Didier Quentin	50
Châtelleraudais Paroles de Jean-Pierre Abelin	25	Saint-Denis de la Réunion Paroles de Gilbert Annette	51
Cognac Paroles de Michel Gourinchas	26	Saintes Paroles de Jean-Philippe Machon	52
Coutançais Paroles de Noël Augrandjean	27	Saint-Flour Paroles de Pierre Jarlier	53
Fécamp Paroles de Marie-Agnès Poussier-Winsback	28	Sarlat Paroles de Jean-Jacques de Peretti	54
Figeac Paroles d'André Mellinger	29	Sedan Paroles de Didier Herbillon	55
Guérande Paroles de Stéphanie Phan Thanh	30	Soissons Paroles d'Alain Cremont	56
La Réole Paroles de Bruno Marty	31	Troyes Paroles de François Baroin	57
Lille Paroles de Martine Aubry	32	Vallée du Loir Paroles de Régis Vallienne	58
Loire Val d'Aubois Paroles de Serge Mechin	33	Vallées Catalanes du Tech et du Ter Paroles d'Antoine André	59
Mende et Lot en Gévaudan Paroles de Jean-Marc Chevalier	34	Vallées d'Aure et du Louron Paroles de Jean-Bertrand Dubarry	60
Menton Paroles de Jean-Claude Guibal	35	Vitré Paroles de Pierre Méhaignerie	61
Morlaix Paroles d'Agnès Le Brun	36	En chemin vers le label : Lectouros et Sélestat Paroles de Gérard Duclos et Marcel Bauer	62
Moulins Paroles de Pierre-André Périssol	37		

Pour en savoir plus	63
20 ambitions pour un label	64

Martin Malvy

Président de l'ANVPAH & VSSP,
président de la Région Midi-Pyrénées, ancien ministre

LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ONT 30 ANS

30 ans de label Villes et Pays d'art et d'histoire c'est aussi 30 ans de notre histoire, de notre passion pour nos villes et territoires, de notre attachement à concilier nos ressources du passé, notre gestion du présent, notre investissement d'avenir.

Le label a pris toute sa dimension dans la rencontre entre l'analyse du spécialiste, la gestion de l' élu, l'usage de l'habitant. Il est le résultat de 30 ans d'hypothèses et de mises en œuvre, d'échanges et de discussions, de réussites mais aussi d'hésitations et de changements. Il reste avant tout, pour nous qui en usons, un laboratoire d'expériences. Aussi, plus que jamais ce label auquel nous tenons, doit être l'objet de nouveaux débats, de nouvelles ambitions.

Le label nous a aussi permis une approche particulière de la décentralisation dont il est contemporain. Sa gestion est de plus en plus directe par différents services des collectivités. Aujourd'hui, l'actualité de la décentralisation et la réorganisation territoriale nous lancent un nouveau défi. L'échelle d'intervention passe progressivement de la commune vers l'intercommunalité. Chacune des compétences que requiert le label (culture, patrimoine, tourisme, urbanisme, services techniques, affaires scolaires) doit être étudiée avec soin, pour chaque ville et territoire qui avancent avec originalité dans cette nouvelle organisation.

Géré au niveau local, le label est devenu un facteur de transversalité entre des services qui, par manque de moyens, de temps ou de connaissance s'ignoraient trop souvent. L'heure est à la mutualisation des ressources humaines et financières, pour rendre efficaces et plus étendues nos politiques du patrimoine... Si je retiens mon expérience personnelle, Figeac, labellisée en 1990, a traduit cette exigence. Le service patrimoine regroupe la connaissance, la gestion, le suivi du secteur sauvegardé créé en 1986, celui des travaux sur les Monuments historiques, la médiation, les archives ; le CIAP a été installé au cœur de la mairie, permettant une communication du label avec l'ensemble des services. De la même manière, la place des Écritures a été conçue comme un espace à traverser, articulant les alphabets, la culture, l'habitat, l'urbanisme, le tourisme... Prochainement, ce savoir-faire et ces compétences pourraient être mis au service d'un futur Pays d'art et d'histoire à l'échelle intercommunale. C'est une étape qui a été vécue par beaucoup et qui concerne tous les maires du réseau.

Le label est enfin une dynamique d'échange, de soutien et de complémentarité entre les collectivités signataires et gestionnaires des politiques patrimoniales. C'est pourquoi l'Association nationale a voulu rassembler en son sein, le label VPAH, les secteurs sauvegardés, les ZPPAUP et les AVAP. Notre association a toujours défendu une cohérence et une convergence entre les stratégies de médiation, de mise en valeur et de valorisation. Tous nos efforts tendent vers une mise en réseau de ces démarches par les rencontres, les débats, les formations entre nos territoires adhérents et leurs services, mais aussi par des partenariats ouverts tant auprès des acteurs publics que privés.



Figeac

Dans ce recueil, 52 élus témoignent des actions initiées sur leurs territoires dans le cadre du label VPAH. La diversité des discours illustre la variété des actions initiées au sein du label par ses acteurs. Qu'il s'agisse de patrimoine antique, médiéval, moderne, industriel, paysager, immatériel, militaire, balnéaire ou vernaculaire, le label VPAH a su le rendre accessible à toutes les générations d'habitants ainsi qu'aux touristes. Prenant différentes formes, les actions de médiation et d'interprétation des patrimoines amènent le public à lever la tête, se questionner, s'initier aux techniques de restauration, à dessiner, modeler ou construire une architecture ou un paysage.

Après un premier Paroles d'élus à l'occasion des 50 ans des secteurs sauvegardés, ce second tome de la collection illustre les ambitions et les effets du label sur les politiques patrimoniales, culturelles, économiques, urbaines et sociales de nos territoires. La célébration du trentième anniversaire du label est également l'occasion de mettre en lumière les motivations et les attentes des décideurs face à l'obtention du label dans le domaine du tourisme culturel ou de la complémentarité et de l'accompagnement des outils d'urbanisme patrimonial en place, ou en cours d'élaboration. Si un anniversaire implique un inévitable bilan, il nous conduit aussi à nous questionner sur l'avenir et les ambitions que nous souhaitons donner au label afin qu'il reste l'outil de valorisation privilégié des patrimoines de nos territoires.

Avec ce recueil, l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés invite les décideurs, élus locaux et nationaux et animateurs de l'architecture et du patrimoine à jeter les bases d'un bilan national pour relancer le label en ce début de XXI^e siècle vers de nouveaux enjeux, à l'image de l'évolution des compétences territoriales, des enjeux environnementaux, du développement équitable des territoires ou de la coopération internationale...

Nous célébrons l'anniversaire des Villes et Pays d'art et d'histoire, et comme pour tout anniversaire nous nous félicitons de ce qui a été fait, mais nous formulons aussi et surtout des vœux et des souhaits d'avenir !



Pézenas

Des Villes et Pays au fil du temps

181 territoires labellisés

- 1962**
Loi Malraux : création des secteurs sauvegardés
- 1965**
Création de l'appellation Villes d'art par la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites
- 1983**
La loi de décentralisation crée les zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU)
- 1985**
Création du label Villes et Pays d'art et d'histoire par la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites
- 2015**
181 territoires labellisés > 115 villes > 66 pays

CONJUGUER LE LABEL

Appuyé sur une connaissance approfondie des patrimoines d'un territoire, le label Villes et Pays d'art et d'histoire développe une démarche d'aménagement culturel du territoire dont les principaux objectifs visent à :

Étudier le territoire par la réalisation de travaux de recherches qui contribuent à mieux éclairer les connaissances propres à son histoire et complètent les documents d'urbanisme.

Mettre en valeur les patrimoines bâtis, anciens et contemporains, les centres et les périphéries, les paysages, les savoir-faire et les patrimoines immatériels.

Sensibiliser aussi bien les touristes que toutes générations d'habitants dont le jeune public - en et hors temps scolaire - qui bénéficie d'actions spécifiques mises en œuvre en collaboration avec les enseignants, afin qu'ils deviennent acteurs de leur cadre de vie.

Dialoguer avec les habitants, diffuser des publications sur la spécificité du patrimoine local, et mettre à disposition des outils de compréhension et de médiation : centres d'interprétation, signalétique patrimoniale, outils numériques...

1985-2015 : D'UN SIÈCLE À L'AUTRE

En 1965, la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites (CNMHS), aujourd'hui Centre des Monuments nationaux, propose aux villes souhaitant révéler leurs patrimoines d'obtenir l'appellation Villes d'art, permettant une aide financière et un accompagnement de l'État pour la qualité des visites proposées aux touristes et aux habitants. C'est une préfiguration du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

Signée par 80 villes, les conventions Villes d'art sont proposées parallèlement à la création des secteurs sauvegardés. L'enjeu de valorisation dépasse alors la sphère du monument pour s'étendre aux quartiers anciens, la notion de tourisme culturel y est affirmée. Chaque ville s'engage à former et recruter avec l'aide de l'État, des guides conférenciers agréés par la CNMHS, garantissant la qualité des visites et des découvertes sans cesse renouvelées.

Vingt ans plus tard, en 1985, le label Villes et Pays d'art et d'histoire est créé par la CNMHS en complément des lois de décentralisation définissant les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP). Fougères est la première ville labellisée en 1985, le Montmorillonais est le premier pays en 1987. Aujourd'hui, le label est attribué par le ministère de la Culture et de la Communication. La signature d'une convention entre les collectivités et l'État confirme l'ambition du projet culturel. Pour les animer, les collectivités s'engagent à recruter un animateur de l'architecture et du patrimoine, à avoir recours à des guides-conférenciers et, depuis 2008, à concevoir un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP).

Trente ans après sa création, le label est porté par 181 territoires et continue de se développer, aussi bien en métropole qu'en outre-mer.



- Ville d'art et d'histoire
- Pays d'art et d'histoire

Un label pour une politique de valorisation innovante

Jean Rouger, membre fondateur et vice-président de l'ANVPAH & VSSP
et Marylise Ortiz, directrice de l'ANVPAH & VSSP

30 ans après sa création, le label Villes et Pays d'art et d'histoire a su s'imposer comme un outil de référence permettant de mettre en œuvre des politiques patrimoniales cohérentes, concertées et de qualité.

L'élargissement des champs du patrimoine, d'une part, et celui des missions du label, d'autre part, ont considérablement enrichi les compétences et les actions portées par ce dernier, façonnant une approche décloisonnée du patrimoine via une action transversale et la concertation de tous les acteurs.

Cet outil de connaissance, de sensibilisation et de valorisation s'applique désormais à l'ensemble des champs du patrimoine. Porté soit par une ville, soit par un territoire (un « pays ») défini par une identité historique, un espace géographique ou des limites adminis-

tratives, le label s'attache aussi bien à valoriser l'évolution urbaine des territoires et leur histoire récente que celle des hauts lieux historiques. Il reconnaît les territoires qui affirment une volonté de mettre en lumière le patrimoine bâti, paysager, rural, industriel, maritime, immatériel ou l'architecture contemporaine. Avec une moyenne de sept à huit labellisations par an, le réseau s'accroît régulièrement ; le nombre de candidats au label témoigne de l'engouement dont il fait l'objet.



Pyrenées Cathares



Plaine Commune

Un enjeu territorial...

Aujourd'hui, le contenu de la convention entre le ministère de la Culture et de la Communication et la, ou les collectivités territoriales signataires est de plus en plus adapté aux enjeux des territoires. Leurs évolutions mettent en évidence un élargissement des champs de valorisation et d'actions ainsi qu'une meilleure prise en compte des publics prioritaires. Les territoires labellisés font preuve d'une volonté forte d'inscrire le projet VPAH au sein d'une politique publique globale, regroupant l'ensemble des actions de connaissance, de conservation, de protection et de valorisation de l'architecture, du patrimoine et du paysage au sein d'un territoire pertinent, et ce, avec l'ensemble des acteurs concernés.

Le label s'adapte à des territoires de taille diversifiée, de la Ville de Sartène (4 500 habitants) à la Métropole Rouen Normandie (495 000 habitants et 71 communes), et tient compte du projet de territoire et de sa gouvernance. Ce n'est pas un label normatif : la démarche doit correspondre aux réalités de chaque

territoire et de son projet, pour conduire à des actions et des réalisations spécifiques et adaptées. Il répond à des enjeux économiques, urbains et sociaux spécifiques, propres à chaque territoire, qui peuvent être l'aménagement culturel du territoire, la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager, la recherche d'une identité pour le territoire au travers du patrimoine, le développement de son attractivité, de son économie, le souhait de fédérer ses acteurs dans la construction du projet patrimonial...

Le label s'inscrit dans une démarche partenariale qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire. Cette approche transversale est essentielle pour la mise en œuvre du projet, qui doit être cohérente avec les initiatives existantes sur le territoire.

En 30 ans, les partenariats se sont largement enrichis. Plusieurs Départements et Régions se sont engagés dans l'accompagnement des VPAH, reconnaissant ainsi la spécificité et la pertinence de ces outils en matière de gestion et de valorisation du patrimoine.

... la recherche au service de la sensibilisation

L'inventivité et la richesse des expériences et des actions menées, au-delà de l'architecture et des patrimoines, entendus comme disciplines ou spécialités, ont amené les VPAH à s'engager dans des domaines nouveaux, comme l'anthropologie, les transports, la mobilité, la démocratie participative, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ou l'urbanisme. S'appuyant sur des professionnels qualifiés et engagés, les animateurs de l'architecture et du patrimoine et les guides-conférenciers, les VPAH sont de réels laboratoires d'expériences. Des projets de connaissance aux projets de protection et de requalification urbaine, en passant par la sensibilisation de tous les publics ou encore par le développement du tourisme culturel ou de la création artistique, les villes et territoires créent et proposent des outils de valorisation de plus en plus innovants.

La recherche scientifique joue un rôle indispensable : ces travaux constituent les ressources nécessaires pour mener à bien tout projet. La recherche consiste à repérer, étudier, comprendre, analyser et contextualiser chacun des éléments constitutifs d'un édifice, d'un quartier, d'un ensemble urbain ou d'un village mais aussi du patrimoine immatériel (collecte de mémoire vivante, enquête ethnographique, etc.). Réalisée avec méthode et rigueur, cette étape permet une actualisation constante des connaissances avec le concours d'universitaires, conservateurs de musées, archéologues, architectes urbanistes, géographes, artisans d'art et des habitants. Nourri de ce savoir, le personnel des services VPAH se doit de donner à chacun les éléments de connaissance nécessaires pour comprendre les différentes dimensions patrimoniales, l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de son territoire. Le label doit permettre aux citoyens de participer utilement à cette évolution par toutes les voies ouvertes lors des projets de construction ou d'aménagement.



Bordeaux

des outils complémentaires...

Sur le terrain, le lien entre le label et l'urbanisme, patrimonial notamment, est en constante évolution. 75 % des villes ayant un secteur sauvegardé sont labellisées Villes d'art et d'histoire et, de la même façon, la plupart des Pays d'art et d'histoire sont dotés d'une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ou d'une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. C'est dire la complémentarité entre un instrument réglementaire destiné à la protection et à la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, d'une part, et un outil de promotion culturelle permettant une connaissance partagée du patrimoine et son appropriation par les citoyens, d'autre part. Le label permet de créer une passerelle essentielle entre habitants, propriétaires, opérateurs immobiliers et représentants de l'État. Il sensibilise la population aux ambitions des outils

... des services éducatifs aux CIAP

Actifs sur l'ensemble du territoire, les services éducatifs des VPAH ont été particulièrement pionniers dans le domaine de la sensibilisation du jeune public à la dimension architecturale et urbanistique du patrimoine local, contemporain ou ancien. S'appuyant souvent sur des approches actives et créatives, ils contribuent, de la maternelle au lycée, mais aussi hors temps scolaire, à renouveler les regards, les points de vue sur la ville comme sur le quartier, le site ou le paysage, le monument ou l'œuvre exceptionnelle. La ville ou le territoire deviennent ainsi des supports privilégiés pour l'apprentissage de la société actuelle, de ses enjeux de mémoire et sociaux, de la capacité de ses acteurs à créer un projet commun où les individus habitants-citoyens, participent à la construction de leur cadre de vie.

d'urbanisme patrimonial et aux préconisations de travaux. Il facilite également les échanges entre les différents acteurs de la protection et de la mise en valeur des patrimoines.

Au quotidien, les actions menées dans le cadre de la convention participent à la réactualisation de notre vision de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme. Il ne s'agit plus de faire apprécier, mais de porter un autre regard sur les patrimoines d'une ville ou d'un pays pour y impulser une nouvelle dynamique, où les habitants deviennent acteurs conscients des enjeux de leur territoire.

Cette interaction est d'autant plus importante, et à renforcer, que le développement de l'intercommunalité, destinée à devenir le cadre de droit commun des politiques d'urbanisme, conduit à l'accroissement des demandes de labellisation émanant de pays.

Les actions des VPAH sont adaptées à tous les publics. Toujours plus diverses et innovantes, elles contribuent à qualifier l'offre touristique et à attirer une fréquentation sur ces territoires dont l'identité et la spécificité sont ainsi valorisées. La médiation passe par la création de différents outils : brochures, signalétiques, maquettes tactiles, mallettes et livrets pédagogiques, applications numériques, expositions, parcours olfactifs ou en Langue des signes française... Leur richesse et leur diversité témoignent de la multiplicité des réponses en adéquation avec les besoins spécifiques de chaque territoire.

Depuis 30 ans, les Villes et Pays labellisés font preuve d'inventivité afin de mener une nécessaire diversification des pratiques de la médiation, entre approches traditionnelles et numériques. Cette quête d'innova-



Périgueux

tion et d'interactivité est de plus en plus perceptible dans l'élaboration des Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) qui rendent visible ce qui a disparu, ce qui a changé, en associant temporalité et évolution morphologique. Pensés dans les premières conventions comme des « salles du patrimoine » présentant l'histoire et l'évolution d'un territoire afin d'en inciter la visite, les CIAP s'affirment depuis le début des années 2000 comme des équipements culturels accessibles à tous les publics et complémentaires des lieux culturels existants. Basé sur la notion d'interprétation développée dans les parcs nationaux nord-américains, le CIAP constitue un point

un label transnational...

Au milieu des nombreuses marques qui existent aujourd'hui, le label apparaît comme un gage de qualité, reconnu à l'échelle nationale et internationale. Aujourd'hui, de nombreux pays européens s'intéressent à la démarche VPAH pour sa capacité à développer une politique touristique respectueuse du patrimoine et associant les habitants. L'apparition de deux Pays d'art et d'histoire transfrontaliers en Catalogne et en Guyane-Suriname témoigne de l'intérêt porté par nos voisins à cette démarche et de la pertinence du patrimoine comme outil fédérateur de projets s'affranchissant des frontières.

Le succès du label atteste de la pertinence du partenariat entre l'État, prescripteur, qui labellise les territoires, finance les conventions, d'une part, et les collectivités qui portent ce label, le font vivre et prennent en charge les actions et le personnel, d'autre part. Espace d'échanges, l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés est née de l'ambition de ces territoires à

de départ pour décrypter la ville ou le pays. Propre à chaque territoire, il doit répondre à ses besoins. Il peut être généraliste ou thématique en complément d'autres sites patrimoniaux et culturels déjà en place. Le CIAP revêt plusieurs fonctions : lieu d'exposition, permanente et temporaire, espace documentaire, lieu d'échanges, d'actions pédagogiques, bureau du service Ville ou Pays d'art et d'histoire, permanence de l'Architecte des Bâtiments de France ou du service de l'urbanisme, Maison du patrimoine... Ses formes se doivent d'être multiples car il est pensé comme un lieu évolutif répondant aux besoins de chaque territoire.

confronter et enrichir leurs expérimentations. Le label vit et s'enrichit du va-et-vient entre le cadre national et les expérimentations locales sur le thème du patrimoine et de l'aménagement culturel. Il est important que cet échange perdure et permette une évolution continue, ambitieuse et concertée, tout en affirmant et en respectant la spécificité de chaque territoire.

Albertville

> **Paroles de Martine Berthet**

Maire depuis 2014



Valoriser la cité médiévale de Conflans

Inscrite à l'Inventaire des sites en 1941, Ville d'art en 1978, la cité médiévale de Conflans, unique dans le département de la Savoie, est un des points forts d'Albertville mis en avant dans notre dossier de candidature. Depuis notre labellisation en 2003, nous avons développé des actions de sensibilisation au patrimoine de Conflans, envers les habitants, les touristes, les jeunes dans le cadre scolaire ou pendant leurs loisirs. Ainsi, *Histoires d'un soir*, spectacle historique, est devenu le rendez-vous incontournable de l'été. Conduit par des acteurs amateurs et des guides-conférenciers, il est pensé comme une déambulation dans les rues de la cité médiévale, et attire environ une centaine de spectateurs par représentation.

Nous avons également eu à cœur de rendre accessible notre cité aux personnes en situation de handicap en développant des outils complémentaires leur permettant de suivre une visite classique. Un livret tactile aide les mal-voyants et non-voyants à appréhender par le toucher des éléments de la visite. Une version du parcours audioguidé a été spécifiquement développée pour les personnes atteintes de handicap visuel. Pour le public atteint de handicap auditif, le discours du guide-conférencier est traduit en langue des signes française. *Laissez venir à vous* permet de découvrir virtuellement Conflans et le château de Manuel de Locatel en images, pour tous ceux qui ont des difficultés se déplacer dans notre cité médiévale !

À l'origine du label...

Albertville bénéficiait certes de l'appellation Ville d'art depuis la fin des années 70, mais cela concernait la seule cité médiévale de Conflans. La Ville a souhaité obtenir le label Ville d'art et d'histoire pour poursuivre et développer ce qui avait été initié dès les années 30 : faire connaître l'histoire de la ville au plus grand nombre au travers d'actions de médiation innovantes. Nous avons saisi l'opportunité de prendre en considération le patrimoine sur l'ensemble de notre territoire municipal, et ainsi de mettre en avant d'autres aspects comme l'héritage olympique, l'architecture du XIX^e et du XX^e siècle, le patrimoine militaire.

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2003
- 20 111 habitants

Le label a permis de faire admettre que la richesse historique et patrimoniale albertvilloise dépasse largement le cadre de la cité médiévale, et nous a donné des outils pour sensibiliser les habitants et le jeune public à son patrimoine, tout en continuant à accueillir les touristes.

Et demain ?

Nous souhaitons nous engager dans une démarche de renouvellement de la convention. Question d'autant plus pertinente qu'Albertville et son bassin ont une histoire et des patrimoines communs. En charge du Musée d'art et d'histoire et des Archives municipales, le service qui anime le label devra devenir un véritable « référent patrimoine » en participant aux débats sur le développement architectural et urbain. Démarche que nous avons déjà lancée avec la constitution d'un comité consultatif composé d'élus, d'usagers, de commerçants et de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, autour de l'avenir du bâti communal remarquable.

Angers

> **Paroles de Christophe Bechu**

Maire depuis 2014, sénateur depuis 2011



Une charte Culture et Solidarité pour favoriser le lien social

La Ville mène depuis une trentaine d'années une politique culturelle active qui conjugue projets urbains, conservation et restauration du patrimoine, qualité de vie et lien social aux fins d'améliorer le vivre ensemble et de renforcer l'attractivité du territoire. Angers s'est engagée depuis 1986 dans la connaissance de son patrimoine remarquable, bâti, textile et paysager, par le travail de recherche conduit par l'Inventaire, l'archéologie, tout en construisant la ville de demain. Dans cette perspective, Angers se lance dans la création d'un secteur sauvegardé afin d'accompagner de manière harmonieuse l'évolution urbaine contemporaine. Avec le label Ville d'art et d'histoire, nous avons mis en place une politique de médiation culturelle qui concerne les visiteurs et les Angevins. À titre d'exemple, **la charte Culture et Solidarité permet d'élaborer des projets artistiques et culturels en partenariat avec des associations de l'action sociale.** Ce travail de médiation culturelle favorise les échanges. Ainsi, déambulations urbaines, expositions, lecture de paysage ou ateliers de photographie sont coconstruits avec des habitants préalablement à un concert philharmonique ou un spectacle d'opéra. D'autre part, nous apportons une attention particulière aux plus jeunes avec l'organisation d'activités pédagogiques dédiées, visites actives, ateliers. Ces actions sont accompagnées d'outils spécifiques, comme ce futur jeu numérique autour d'une énigme qui les aidera à découvrir la célèbre Maison d'Adam...

À l'origine du label...

Angers est l'une des plus anciennes villes du réseau des VPAH. La convention a été renouvelée récemment entre la Ville et le ministère de la Culture et de la Communication pour les 10 prochaines années. Forte d'une riche expérience en matière de restauration, d'accompagnement de projets et de médiation culturelle, la Ville a souhaité confirmer son engagement fort dans sa politique patrimoniale et affirmer l'importance de conserver et de valoriser un patrimoine exceptionnel. **Pour conduire cette mission, nous avons structuré un service VAH comptant dix professionnels, qui s'articule autour**

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1986, convention renouvelée en 2014
- 157 000 habitants
- Secteur sauvegardé en cours

de 2 pôles : un pôle recherche avec les chercheurs de l'Inventaire, et un pôle médiation avec les guides-conférenciers pour sensibiliser tous les publics au patrimoine angevin. Aujourd'hui, Angers initie un projet déterminant, la création d'un secteur sauvegardé.

Et demain ?

Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire offre un service de proximité pour les habitants et visiteurs avec des repères, des offres complémentaires d'un territoire à l'autre, un outil très efficace pour les professionnels du patrimoine. Son maillage sur le territoire national permet d'établir une dynamique et des échanges importants : mécénat, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, secteur sauvegardé, outils pédagogiques, formations, etc. En revanche, le grand public a encore du mal à identifier ce dispositif. Le réseau souffre d'un déficit en communication qu'il serait opportun de développer.

Bar-le-Duc

> **Paroles de Bertrand Pancher**

Maire depuis 2014, député depuis 2007



Les arts de la rue, pour voir autrement le centre ancien

Le label VAH a permis à Bar-le-Duc de se faire connaître comme ville dotée d'un riche patrimoine de la Renaissance, à l'image du *Transi* de Ligier Richier conservé dans l'église Saint-Étienne. Les visiteurs apprécient l'homogénéité et la qualité de l'architecture du quartier de la Ville Haute. Loin d'être achevée, cette valorisation s'est faite grâce aux institutionnels (ABF, CAUE, services patrimoine, urbanisme, et techniques, office du tourisme), et aux particuliers qui vivent et animent les centres anciens. Depuis 2003, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des propriétaires et des artisans œuvrant au quotidien pour la rénovation de cet ensemble. Plusieurs campagnes de ravalement des façades ont été programmées. Nous avons également conçu une plaquette d'information sur les travaux autorisés, organisé des réunions publiques, des visites guidées thématiques.

Notre souci d'appropriation de ce patrimoine s'est transcrit par la mise en œuvre d'un festival RenaissanceS où les arts de la rue invitent à porter un regard différent sur le quartier ancien.

Avec l'office du tourisme, des visites théâtralisées permettent également de montrer des lieux inaccessibles avec la confiance des habitants propriétaires. La ville a pu s'engager en 2013 aux côtés de collectivités pour valoriser cette période de l'histoire régionale, proposer des expositions dans la ville et publier un guide aux Éditions du patrimoine. Grâce au label, qui rend plus visible les actions en direction des publics, le patrimoine de Bar-le-Duc devient la propriété de tous.

À l'origine du label...

La grande qualité du patrimoine de la ville, dont la période de la Renaissance est le pivot, et sa faible notoriété, ont conduit les élus d'alors à se porter candidat à l'obtention du label Ville d'art et d'histoire. **Première ville de Lorraine labellisée en 2003, Bar-le-Duc s'est peu à peu identifiée comme une cité au passé riche, proposant des actions qualitatives, innovantes et diversifiées en matière de valorisation et d'accueil du public.** Ce label s'inscrit également dans un objectif global de dynamisation de la ville où le patrimoine devient un moteur du développement urbain

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2003
- 15 895 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1975, approuvé en 1993

et touristique. Il nous aide à faire prendre conscience aux habitants de la grande qualité de leur cadre de vie. Le label a donc été souhaité pour mettre le patrimoine au cœur de l'identité barisienne.

Et demain ?

À l'heure où la collectivité s'engage dans un Agenda 21, la rénovation et la valorisation du patrimoine est au cœur de nos réflexions. En s'intéressant à l'environnement architectural paysager, humain et social, le label doit montrer la richesse et la diversité des initiatives locales au niveau national. Par des mutations urbaines profondes, aménagement d'une éco-cité, rénovation du centre-ville, ORU, nous souhaitons travailler sur la qualité architecturale du bâti, des aménagements, mais aussi sur la mémoire. Il s'agit de garder des traces du passé, et d'éveiller chez les citoyens le bien-être, la fierté et l'intérêt pour leur cadre de vie.

Bastia

> **Paroles de Gilles Simeoni**

Maire depuis 2014



Une signalétique pour une nouvelle lecture de la ville

Bastia dispose d'un centre ancien au patrimoine riche et varié dans un cadre naturel exceptionnel. Le visiteur apprécie le charme des ensembles architecturaux baroques, et l'élégance des imposants édifices du XIX^e siècle. Nous avons mené des campagnes de restauration du patrimoine immobilier et mobilier accompagnées de démarches systématiques de collecte et d'inventaire des éléments structurants du paysage urbain et des parcours touristiques. Afin de partager le plus largement possible ces connaissances, préalable indispensable à toute opération de valorisation, **nous avons initié un vaste projet de signalétique patrimoniale comptant plus de 70 panneaux dans le centre historique associé à la création de parcours de visites thématiques.** Cette opération a permis de s'interroger sur la mise en tourisme du centre ancien, et sur la circulation des flux touristiques pour renforcer le lien entre les pôles d'attractivité. Ce travail fut conçu avec le STAP pour définir un mobilier et une charte graphique s'intégrant au paysage urbain. L'ensemble propose une nouvelle lecture de la ville. Des illustrations permettent la découverte de décors à la richesse parfois insoupçonnable de la rue, et des personnages illustres ayant contribué à la construction de la cité. Les textes français/anglais ont été traduits aussi en corse. Ainsi, ils sont compréhensibles par les insulaires, et par les Italiens. C'est une promotion indispensable de la langue régionale. À terme, une application smartphone sera déclinée pour une géolocalisation.

À l'origine du label...

Depuis une vingtaine d'années, Bastia a eu la volonté d'imposer son image de capitale historique, artistique, culturelle et patrimoniale, affirmant ainsi une identité forte, originale et maîtrisée. La ville, ancienne capitale génoise de la Corse, possède incontestablement un patrimoine bâti, mobilier et naturel exceptionnel qu'elle a érigé en axe majeur de son développement. Cette prise en compte des problématiques patrimoniales est au cœur de la politique menée par la municipalité. C'est dans ce cadre que la démarche de labellisation a été menée à la fin des années 90. **L'inscription dans un réseau national a fait de Bastia une**

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2000
- 42 912 habitants
- ZPPAUP depuis 1997, procédure de révision et d'extension en cours pour transformation en AVAP

tête de pont de la politique patrimoniale au niveau régional et le label a largement contribué à changer l'image de la ville. Autrefois ville industrielle, peu prisée des visiteurs, elle est aujourd'hui reconvenue en tant qu'ensemble patrimonial urbain le plus riche de l'île et pôle culturel de la Corse.

Et demain ?

Le label est un maillon essentiel de la politique patrimoniale, à la veille de grands chantiers de restructuration du centre urbain (quartiers Puntettu, Letteron, Gaudin, Vattelapesca). Il permet une cohésion entre les acteurs de la politique territoriale, et distingue le travail du service du patrimoine. Ce réseau doit fédérer pour faciliter l'interaction des politiques patrimoniales (régionale, nationale, européenne). Cet outil de valorisation des territoires offre l'opportunité de construire des projets innovants en tenant compte du développement durable, de l'accessibilité de la ville, des nouvelles technologies appliquées au patrimoine...

Bastides du Rouergue

> **Paroles de Serge Roques**

Maire de Villefranche-de-Rouergue depuis 2001



Accompagner la découverte de la bastide, ville neuve médiévale

En 2005, la mairie de Villefranche-de-Rouergue a souhaité confier à l'animateur de l'architecture et du patrimoine la conception d'une signalétique destinée à identifier et raconter le patrimoine du centre ancien. Des thèmes concernant l'identité urbaine, l'histoire de la bastide, ses pratiques depuis sa fondation jusqu'au milieu du XX^e siècle ont été retenus : gestion consulaire, activités commerciales, marchés et foires au Moyen Âge, hospitalité et pèlerinage, épidémies de peste, négoce du cuivre, atelier monétaire royal, etc. Les édifices et demeures d'architectures remarquables, espaces publics emblématiques devaient être présentés : collégiale Notre-Dame, chapelle des Pénitents-Noirs, maison Dardenne, théâtre à l'italienne, etc. Il a fallu rédiger des textes, faire des photographies, acquérir les droits de reproduction de documents iconographiques auprès de la Bnf et d'autres bibliothèques, réfléchir avec les services techniques municipaux à l'implantation la plus judicieuse de la trentaine de supports, obtenir l'autorisation de particuliers. Un financement a été apporté par la DRAC et le Conseil général. **La signalétique composée de cartels, totems et pupitres en lave émaillée date de 2006. Cet équipement est un précieux outil de médiation de notre patrimoine auprès des habitants, du jeune public, des visiteurs.** Rieupeyroux et Villeneuve-d'Aveyron s'en sont équipées (2013, 2014). La Bastide-l'Évêque et Najac s'en doteront prochainement afin d'affirmer leur singularité et leur appartenance au PAH des Bastides du Rouergue.

zoom

À l'origine du label...

L'Association des Bastides du Rouergue, une association d'élus, a porté la démarche. Elle procédait du désir, avec 3 autres communes et le soutien du Centre d'Étude des Bastides, de **mettre en valeur les bastides de l'Ouest de l'Aveyron - plus largement les villages neufs et les villes neuves médiévales - au travers des paysages, de l'urbanisme, de la qualité architecturale.** Nous souhaitons nous doter d'un service de l'architecture et du patrimoine pour sensibiliser la population à l'urbanisme médiéval. L'idée était d'élargir l'offre culturelle et touristique, d'améliorer la perception de

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 1992, extension en 2006
- 18 551 habitants
- 6 communes
- ZPPAUP à Sauveterre-de-Rouergue depuis 1998
- ZPPAUP à Villefranche-de-Rouergue depuis 2007

notre territoire. La reconquête du centre ancien se posait à Villefranche-de-Rouergue et dans d'autres villes. Il fallait pouvoir identifier de nouveaux enjeux culturels, structurer une politique de valorisation du patrimoine par des actions de formation, de sensibilisation, de médiation et de recherche scientifique.

Et demain ?

Notre association intègre des communes de l'Ouest de l'Aveyron pour disposer d'une assise territoriale plus pertinente. Les communes du PAH ont pu réaliser des équipements culturels patrimoniaux. La signalétique patrimoniale, réalisée à Villefranche-de-Rouergue, Rieupeyroux et Villeneuve-d'Aveyron, sera étendue aux communes de La Bastide-l'Évêque et Najac. Un sentier du patrimoine dédié à l'architecture, à la faune et à la flore vient d'être réalisé en bordure de l'Aveyron. Un CIAP dédié aux bastides et à l'urbanisme au Moyen Âge sera créé en 2017 à Najac. Une réflexion sur l'itinérance jacquaire et le patrimoine baroque est en cours...

Bayonne

> **Paroles de Jean-René Etchegaray**

Maire depuis 2014, président de l'Agglomération Côte Basque-Adour depuis 2014



Un projet européen pour la restauration des remparts

Bayonne, cité fondée au IV^e siècle, possède un patrimoine fortifié exceptionnel, qui couvre 15 siècles d'architecture militaire. En 2010, à l'issue des manifestations qui ont marqué le 50^e anniversaire du jumelage avec Pampelune qui possède l'une des enceintes fortifiées (XVII^e-XVIII^e siècle) les mieux conservées en Europe, nos deux communes ont affiché la volonté de développer des accords de coopération, principalement dans les champs culturel, éducatif et touristique. Dans cet esprit, nous avons répondu conjointement à un appel à projet au titre du Programme de coopération transfrontalier Espagne/France/Andorre (POCTEFA) afin de valoriser les fortifications des deux villes. Suite à l'accord de la Commission européenne, le projet Fortius est né afin de mettre en œuvre des projets structurants de coopération entre nos deux villes dès 2012.

Depuis 2011, notre légitimité a été renforcée par l'obtention du label Ville d'art et d'histoire. Ainsi, nous nous sommes engagés dans la restauration du bastion royal, intégrant les fortifications du quartier du Petit Bayonne, en aménageant un cheminement piétonnier et un belvédère, offrant une découverte inédite du site et une appropriation des lieux par les habitants. La valorisation de ces sites chargés d'histoire, et notamment leur mise en lumière, a permis au public de les redécouvrir. Durant l'été, visites guidées, concerts, expositions patrimoniales et d'art contemporain, rencontres gastronomiques et spectacles attirent population locale et touristes dans les vestiges fortifiés de l'enceinte de la ville.

zoom

À l'origine du label...

Pour son histoire, Bayonne se devait d'être candidate au label VAH. Au-delà des monuments historiques que sont l'enceinte romaine, la cathédrale gothique, l'architecture des bâtiments construits entre le XVI^e et le XIX^e siècle fondateurs du secteur sauvegardé, c'est l'histoire urbaine d'aujourd'hui que nous choisissons de raconter. **Le dossier de candidature que nous avons présenté est celui d'une ville qui a, certes, 2000 ans d'histoire mais qui continue à vivre et surtout à produire de la culture et du patrimoine.** Une ville capable de créer « un pont » entre la cathédrale Sainte-

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2011
- 47 269 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1975, approuvé en 2007

Marie et les résidences de Marcel Breuer des Hauts de Bayonne. On entre à Bayonne de plain-pied dans la modernité, avec une population qui ne cesse d'augmenter et qui apprécie la qualité de vie qu'offre cette ville, avec un passé qui nous habite... et que l'on habite.

Et demain ?

L'obtention du label est un encouragement pour la Ville à poursuivre et à structurer sa politique patrimoniale, urbaine, culturelle et touristique. Valoriser son patrimoine, se réapproprié la mémoire de la ville, sensibiliser les habitants et donner à voir la ville sous d'autres angles sont ses grandes priorités. L'enjeu de Bayonne est aujourd'hui de construire et d'ancrer durablement le label au sein de la politique générale de la Ville, en prolongeant la dynamique de transversalité née de cette candidature et en s'appuyant sur les trois piliers qui fondent le label : culture, urbanisme et tourisme.

Beaucaire

> **Paroles de Julien Sanchez et Juan Martinez**

Maire depuis 2014 / Président de la Communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence depuis 2014



Une déambulation ludique et patrimoniale

2014 a marqué le 550^e anniversaire de la création de la Foire de la Madeleine qui, du XVII^e au XIX^e siècle, a apporté à Beaucaire un rayonnement international. Dix jours de foire franche généraient un volume d'affaires comparable à celui du port de Marseille en une année. **Le service Ville d'art et d'histoire a créé un spectacle déambulatoire costumé La Foire de la Madeleine et les vieux métiers mettant à l'honneur les lieux marquants de cette foire** qui a laissé une forte empreinte sur la physionomie de l'agglomération. Le metteur en scène Patrice Blanc a conçu 8 tableaux vivants animés avec le concours d'associations locales : Les attelages Dubois, l'Atelier du Costume de Maillane, le Quai des Arts, la Cour du Roy René, le Quadrille Phocéén, Soie et Velours d'Argence, les Hussards de Giono et Zumaï, sous la conduite d'une guide-conférencière. Le spectacle fut programmé le 27 avril 2014, pour *Le Printemps du Patrimoine*, événement créé en 2009 pour ouvrir la saison touristique, et faire un pendant aux Journées européennes du patrimoine.

Ce type de médiation, alternant discours pédagogique, accès aux monuments, saynètes et reconstitutions costumées permet un regard ludique sur le patrimoine. L'architecture et la connaissance de l'histoire d'un territoire deviennent plus facilement accessibles pour un grand nombre de personnes, locaux et touristes. La population et les associations locales sont directement impliquées. 160 personnes ont été accueillies pour ce spectacle !

zoom

À l'origine du label...

Le secteur sauvegardé a été créé en 1986, le Plan de sauvegarde et de mise en valeur approuvé en 2001.

La résorption du bâti insalubre, les restaurations dans le cadre de la loi Malraux ont contribué à faire de Beaucaire une des villes les plus remarquables du Languedoc-Roussillon. Il a fallu aussi valoriser le patrimoine architectural, sensibiliser les habitants à la qualité de ces lieux prestigieux où le talent des hommes s'est exercé durant la Foire de la Madeleine. Une volonté politique patrimoniale, la présence sur le territoire d'infrastructures publiques et privées à vocation culturelle, d'ateliers d'artistes et

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2000

- 16 000 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1986, approuvé en 2001

d'artisans d'art en centre ancien, le maintien de traditions fortes a justifié l'attribution du label VAH. Le service éducatif a été reconnu par le ministère de l'Éducation nationale. L'émergence de Beaucaire parmi les nouvelles destinations du tourisme culturel a démontré l'intérêt de développer les moyens de l'action patrimoniale.

Et demain ?

La Ville de Beaucaire est dotée depuis le 21 novembre 2014 d'un CIAP ! En plein cœur du centre ancien, il sera le point de départ des visites guidées conduites par l'équipe des guides-conférenciers. L'action patrimoniale doit contribuer à l'animation et à la revitalisation de ce secteur de l'agglomération. L'engagement pour le maintien de labels de qualité, la mise en place d'animations permanentes, le développement du port fluvial et de plaisance, de la base nautique et de loisirs sont autant d'actions qui peuvent contribuer à la promotion du territoire, pour le développement d'un tourisme culturel et patrimonial de qualité.

Besançon

> **Paroles de Jean-Louis Fousseret**

Maire depuis 2001



Notre projet urbain, des jalons pour l'avenir

Besançon favorise la promotion de son riche patrimoine. Nous avons à cœur d'en faire un facteur d'attractivité. Depuis 50 ans, nous menons une politique de restauration, de protection et d'ouverture. Nous lançons 2 défis dans la reconquête du centre historique : l'amélioration du logement et la reconversion du patrimoine, avec comme objectifs, qualité et meilleure connaissance de la ville. Notre projet urbain conjugue conservation, création et aménagement ; il relie l'histoire et la vie quotidienne. Il pose des jalons pour l'avenir.

Depuis longtemps, nos services municipaux, urbanisme et patrimoine historique, travaillent en collaboration, et en partenariat avec des services de l'État et de la Région. Des réalisations ont été menées conjointement : visites guidées autour d'opérations de réhabilitation, formation des guides-conférenciers, participation aux groupes de travail du secteur sauvegardé au moment de la mise en place du travail d'inventaire, conception de documents pour le public, et bien sûr, copilotage de la mission relative au projet de lieu dédié au CIAP et aux projets urbains de la ville. Nos actions de médiation favorisent la perception, l'interprétation et la mise en valeur des patrimoines, grâce à la pédagogie des contenus et aux apports culturels. Elles sont essentielles pour la satisfaction de nos publics et les enjeux de démocratie culturelle que nos dispositifs, VPAH, villes à secteurs sauvegardés et protégés mobilisent et impliquent. Nous sommes passés de l'étude à la sauvegarde puis à la valorisation du patrimoine.

zoom

À l'origine du label...

Besançon a toujours encouragé la confrontation entre le passé et le présent. Elle a un patrimoine architectural et environnemental riche mis en valeur par la boucle du Doubs, deux secteurs sauvegardés comprenant la totalité du centre urbanisé ancien. L'œuvre de Vauban a fait l'objet d'une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. La ville a vu naître ou a accueilli des personnages de notoriété publique : Charles Nodier, les frères Lumière, Pierre-Joseph Proudhon, Charles Fourier, Victor Hugo avec sa maison natale dédiée... Cette richesse artistique, intellectuelle, historique et culturelle constitue des atouts évidents pour une politique de valorisation s'inscrivant dans

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1986
- 115 000 habitants
- Secteur sauvegardé de Battant-Quai Vauban créé en 1964, approuvé en 1992
- Secteur sauvegardé du centre-ancien créé en 1994, approuvé en 2012

une perspective d'ouverture au plus grand nombre. **La démarche de labellisation VAH s'est intégrée au projet global de la collectivité. Elle a permis d'alimenter une forte dynamique patrimoniale, généraliste et humaniste.**

Et demain ?

Besançon trouve dans son patrimoine les moyens de renforcer son identité. Le centre ancien est le témoin de cet héritage. Le préserver, le valoriser, lui permettre d'évoluer durablement pour tenir compte des besoins d'aujourd'hui sont les enjeux auxquels Besançon est confrontée. Conserver un cadre contractuel lisible et d'excellence à travers le label VAH, où les actions sont identifiées, où les échanges d'expériences valorisés, inscrit la ville dans des actions de réseau renforçant la médiation du patrimoine et permet de mettre en valeur de façon forte et significative les éléments de notre patrimoine.

Bordeaux

> Paroles d'Alain Juppé

Maire depuis 1995, président de Bordeaux Métropole depuis 2014, ancien Premier ministre



Le CIAP comme hub du patrimoine

Le CIAP *Bordeaux Patrimoine Mondial* illustre la volonté de la Ville en matière de sensibilisation des publics au patrimoine. Ce pôle ouvert depuis à peine 1 an, a déjà accueilli plus de 50 000 visiteurs. Il a pour vocation de faire travailler de concert les services de la culture, de l'aménagement et de l'urbanisme, et l'office de tourisme de Bordeaux. Le patrimoine est transversal dans une grande ville comme Bordeaux. Il constitue un enjeu majeur de l'identité culturelle du territoire, vecteur de lien social. Le patrimoine comme socle commun peut transcender les questions communautaires. Il fait l'objet d'attentions dans le cadre du projet urbain. La question du patrimoine concerne le logement, le développement durable, surtout en centre ancien. Le grand public doit être informé des effets de ces protections sur son cadre de vie. Tout un secteur de l'économie locale est en jeu : tourisme, artisanat du bâtiment (25 % du chiffre d'affaires pour 39 % de ces entreprises).

Ces thématiques sont abordées dans le CIAP pour donner aux Bordelais une autre vision des règles de protection du patrimoine : qu'elles deviennent une ambition au service du bien commun, et non plus des contraintes.

Bordeaux Patrimoine Mondial a l'objectif affiché de servir de plateforme d'échanges autour de l'architecture et du patrimoine. Un service pédagogique dédié à ces questions est en place. Nous devons aller plus loin dans la collaboration interservices pour une sensibilisation de fond auprès des habitants.

À l'origine du label...

Depuis 2007, Bordeaux, Port de la Lune est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette inscription a conduit la Ville à mettre en place un plan de gestion qui s'appuie, notamment, sur une meilleure connaissance du territoire à travers le recensement du paysage architectural et urbain. **Ilya donc un lien logique entre l'inscription au patrimoine mondial et l'obtention du label Ville d'art et d'histoire en 2009, qui permet à la Ville de donner de la cohérence et de la visibilité à sa politique patrimoniale globale.** On pourrait résumer les choses ainsi : meilleure connaissance et protection dans le cadre de l'inscription UNESCO,

ZOOM

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2009
- 241 287 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1967, approuvé en 1988, en révision depuis 2010
- Inscription de Bordeaux, Port de la Lune au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007

mise en valeur et sensibilisation des publics grâce au label VPAH. L'intérêt majeur du label à Bordeaux est de faire passer le message suivant auprès des habitants : le patrimoine est aussi, et surtout, un levier du développement urbain.

Et demain ?

Avec la réforme des territoires, la métropolisation devient l'élément marquant des années à venir. Cela aura des conséquences sur le label VAH à Bordeaux. Il est évident que l'extrême richesse du patrimoine bordelais ne s'arrête pas aux limites de la municipalité actuelle, et va bien au-delà. Les efforts engagés pour inscrire la Cité Frugès-Le Corbusier (Pessac) à l'UNESCO ou la création de la ZPPAUP (future AVAP à Lormont) en sont la preuve. La zone tampon UNESCO qui s'étend sur plusieurs communes de la métropole et le PLU en sont d'ores et déjà des illustrations concrètes. Le label à Bordeaux doit refléter cette évolution de notre territoire.

Cahors

> Paroles de Jean-Marc Vayssouze-Faure

Maire depuis 2008



La restauration au service de l'économie locale

Lieu d'attractivité d'un tourisme urbain, en constante progression et dont les retombées économiques irradiant les territoires, les centres anciens deviennent une priorité. La Ville de Cahors s'est engagée dans une politique de reconquête de son centre ancien, dont la qualité patrimoniale lui vaut d'être protégée au titre des secteurs sauvegardés depuis 1972.

Le patrimoine, au cœur de l'identité de notre territoire, constitue un support majeur de développement, tant culturel qu'économique et social. Le patrimoine doit servir de socle à toute intervention en centre ancien. À Cahors, il fait l'objet d'une approche scientifique menée par la Direction du patrimoine de la Ville qui mobilise des compétences spécifiques, archéologie du bâti, inventaire. Ces missions permettent d'enrichir notre connaissance et ainsi de favoriser une meilleure adéquation entre projet de réaménagement et préservation du patrimoine historique, en favorisant la qualité d'habiter.

Une restauration patrimoniale de qualité constitue un vecteur d'attractivité, gage d'un développement touristique culturel, et génère une activité économique locale qui mobilise les savoir-faire artisanaux.

Le travail de médiation a pour but d'accompagner l'appropriation par les habitants de leur lieu de vie, d'en faire des acteurs de leur quartier, à l'image du centre ancien. Ce dernier est devenu un espace de vie sociale, culturelle et économique des habitants et le support d'une véritable attractivité touristique.

À l'origine du label...

Riche de 2 000 ans d'histoire, dotée d'un secteur sauvegardé, témoin de son passé médiéval, **la Ville de Cahors a souhaité mettre en place un service du patrimoine fondé sur une démarche de connaissance et de préservation, qu'il fallait compléter par une démarche de sensibilisation auprès du grand public.** Bénéficiant de l'appellation Ville d'art, Cahors a donc fait le choix de présenter sa candidature au label Ville d'art et d'histoire en 2005. Sa labellisation lui a permis d'accompagner les démarches de connaissance et d'inventaire menées au sein de la Direction du patrimoine

ZOOM

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2005, projet d'extension en Pays d'art et d'histoire en 2016 (39 communes)
- 20 200 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1972, approuvé en 1988, en révision depuis 2008

en proposant des animations favorisant l'appropriation de ce patrimoine par les différents publics (habitants, jeune public, visiteurs).

Et demain ?

La convention de labellisation arrive à son terme en 2015. En 10 ans, les évolutions territoriales placent aujourd'hui Cahors au cœur d'un territoire de 39 communes, dont 2 sites majeurs : Saint-Cirq-Lapopie et le site préhistorique de Pech-Merle. Dans ce contexte, Cahors souhaite proposer aux communes de s'engager dans une réflexion sur l'extension du label en Pays d'art et d'histoire, garant d'actions de qualité. Cette démarche, portée par la Ville, fait écho à une évolution thématique du patrimoine vers une approche mutualisée qui englobe patrimoine, culture et tourisme.

Châlons-en-Champagne

> **Paroles de Benoist Apparu**

Maire depuis 2014, député depuis 2007, ancien ministre



L'espace Châlons, Ville d'art et d'histoire : un outil en lien avec la ZPPAUP

Installé dans la Maison du Patrimoine et de l'Architecture, notre CIAP a ouvert ses portes au public en septembre 2012. Il présente l'évolution urbaine de la ville, les spécificités de son architecture et la diversité de son patrimoine. La création d'un comité scientifique a permis un travail de partenariat : DRAC, Région, associations patrimoniales, services municipaux de la culture ou de l'urbanisme, office de tourisme de Châlons-en-Champagne, Maison de l'architecture de Champagne-Ardenne. Elle a permis l'adhésion et la participation de tous à ce projet innovant, interactif et numérique.

Dès l'ouverture, des ateliers pratiques, pour adultes, *Viens à la Maison*, ont connu un grand succès. **Ils ont permis de mieux faire comprendre aux Châlonnais l'intérêt d'une restauration et d'un entretien dans les règles, en lien avec la ZPPAUP.**

L'équipe de guides-conférenciers, intégrée à l'Animation du patrimoine, propose une nouvelle programmation de visites insolites qui connaissent un succès grandissant. Cette réappropriation du patrimoine par les habitants a trouvé son point d'orgue : le CIAP. D'autres outils contribuent à expliquer la construction patrimoniale de notre territoire : signalétique, édition de plaquettes sur les monuments de la ville, visites flash et l'accueil de nombreux enfants, en temps scolaire et périscolaire.

Chambéry

> **Paroles de Michel Dantin**

Maire depuis 2014, député européen depuis 2009



La rotonde SNCF et la mémoire cheminote

Le développement de Chambéry a toujours été lié à sa position de lieu de passage. Au début du XX^e siècle, elle demeure au cœur du mouvement de modernisation des transports porté par le chemin de fer. La rotonde du dépôt de Chambéry, encore en activité, en est un exemple unique en France. Située dans un site industriel, son intérêt est autant économique, touristique que culturel. Pour permettre sa mise en valeur, un partenariat fort entre acteurs publics et privés a vu le jour entre SNCF, Chambéry, Chambéry Métropole et l'association pour la préservation du matériel ferroviaire savoyard (APMFS).

Notre démarche s'appuie sur un projet scientifique et culturel et sur la recherche universitaire, pour permettre à tous les publics la compréhension de cette architecture et la reconnaissance du patrimoine industriel comme fondement de la préservation d'une mémoire familiale et collective. En effet, nombre de Chambériens ou d'habitants de l'agglomération ont un lien plus ou moins étroit avec le monde cheminote. Pour le jeune public, c'est la chance de se familiariser avec un autre type de patrimoine et au monde du travail en s'appuyant sur des récits d'employés, d'habitants des cités cheminotes collectés avec l'université de Lyon II. Par les visites du service Ville d'art et d'histoire de Chambéry Tourisme & Congrès, la Rotonde complète l'attractivité culturelle et touristique de la ville. Elle attire de nouveaux publics sensibles à ce patrimoine qui propose une médiation entre la société et les mondes de la technique et de l'entreprise.

À l'origine du label...

Notre démarche fait suite à une volonté forte de préserver notre patrimoine ancien, et d'y associer la population. Nos belles maisons à pan de bois avaient besoin d'être protégées et mises en valeur, de même que les maisons bourgeoises ou en craie, signe de l'évolution de notre ville à travers les siècles.

Parallèlement à la labellisation, fut mise en place une ZPPAUP, démarche complexe, mais voulue par tous, associations patrimoniales, Ville, DRAC, office du tourisme.

Ce label, la mise en place du CIAP et de la ZPPAUP, ont été les témoins

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2007
- 47 900 habitants
- ZPPAUP depuis 2009, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

importants de cette volonté politique forte de placer le patrimoine au centre de nos préoccupations et de l'avenir de la Cité.

Et demain ?

Même après 7 ans d'existence, les actions à venir du label sont nombreuses. Des projets innovants sont à mettre en place. La Ville de Châlons-en-Champagne va connaître des transformations tant démographiques qu'urbaines, car d'importants travaux autour de la gare ou du quartier du Verbeau vont démarrer prochainement, le label Ville d'art et d'histoire aura dès lors un rôle à jouer dans cette relation des habitants à leurs lieux de vie.

À l'origine du label...

Chambéry a signé dès 1985 une première convention Ville d'art et d'histoire. Cette convention s'appuyait sur un travail de mise en valeur mené depuis plusieurs années sur le territoire de la commune, tant par la municipalité et l'État que par les professionnels et les associations.

La labellisation a permis de reconnaître et de prolonger ces actions : mise en place du secteur sauvegardé, visites guidées de qualité par des guides-conférenciers.

Le label a favorisé une meilleure appropriation du patrimoine par les habitants, en particulier par une

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1985
- 58 437 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1969, approuvé en 1990
- ZPPAUP depuis 2013

sensibilisation du jeune public, par la création d'un CIAP, et par un travail de médiation autour des grands projets impactant l'urbanisme et l'architecture de la ville.

Et demain ?

Dans une société en mouvement permanent, le label Ville d'art et d'histoire est vecteur d'identité. Il conforte, au sein du sillon alpin, l'image d'un patrimoine riche lié au rôle historique de la capitale des États de Savoie, et lié aux évolutions du XX^e siècle. Il reconnaît l'engagement de la ville dans sa mise en valeur. C'est un appui pour nous, pour le développement de la culture et du patrimoine, à l'heure où nous nous tournons vers l'Europe, plus particulièrement vers Turin et l'Italie, avec lesquelles nous partageons une longue histoire, et des perspectives communes.

Charleville-Mézières

> **Paroles de Boris Ravignon**

Maire depuis 2014



Valoriser Mézières et ses remparts

La ville de Charleville-Mézières est née en 1966 de la fusion de six communes, dont Mézières et Charleville. Charleville est une ville nouvelle du XVII^e siècle, dont la célèbre place Ducale est l'ensemble le plus connu. Mézières, qui s'est développée à partir du IX^e siècle autour d'un château, se dote, dès la première moitié du XIII^e siècle, d'une enceinte fortifiée. Assiégée pendant 1 mois en 1521, elle est sauvée par une ruse de Bayard. Ce siège démontre son importance stratégique. François I^{er} initie un vaste chantier de modernisation visant à rebâtir plusieurs tours et à renforcer les courtines. Récemment labellisée Ville d'art et d'histoire, Charleville-Mézières a fait de la valorisation de ses remparts un axe fort. Depuis 1926, les tours étaient inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. En 2014, le périmètre de protection a été élargi aux courtines. Une première phase de travaux de restauration réalisée en 2012-2013 fut suivie en 2014 de travaux d'entretien et d'aménagement autour de la tour du Roi et de la tour Milard, dans le cadre d'une convention avec l'association Ardennes Patrimoine Insertion.

L'étude de mise en valeur, conduite par l'architecte en chef des Monuments historiques, permettra d'affiner le projet, comme la création de deux promenades, en partie haute et en partie basse, accompagnées d'une signalétique didactique, et l'ouverture à la visite de la tour du Roi dans les années à venir.

À l'origine du label...

Dans un cadre naturel remarquable, Charleville-Mézières bénéficie d'un patrimoine varié doté de dominantes structurantes : la place Ducale et l'architecture du XVII^e siècle, le patrimoine militaire avec les fortifications de Mézières, et l'architecture Art déco. L'histoire urbaine de Charleville et Mézières, un peu comme deux laboratoires d'urbanisme, donne toute légitimité pour qu'elle devienne un lieu de réflexion sur l'architecture et l'urbanisme contemporains. Capitale mondiale de la marionnette et ville natale du poète Arthur Rimbaud, voici les deux piliers de notre politique culturelle, princi-

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2013
- 51 561 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 2001, règlement en cours de rédaction

paux facteurs d'attractivité. **Avec le label VAH, Charleville-Mézières affirme sa volonté de faire du patrimoine un dénominateur commun pour tous les Carolomacériens ainsi qu'un facteur de rayonnement et d'attractivité.**

Et demain ?

Patrimoine, architecture, urbanisme représentent une clé d'entrée et un véritable levier de développement. Ils sont appelés à se décliner de manière transversale dans les champs d'action de la politique globale de la ville, plus particulièrement dans les domaines de notre politique culturelle, de son développement urbain et de sa dynamique en matière d'animation du territoire. Nous avons intégré ce réseau régional et national pour partager des initiatives susceptibles d'impulser le développement de nouvelles activités dans notre cité.

Châtelleraudais

> **Paroles de Jean-Pierre Abelin**

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais depuis 2008



Le théâtre Blossac : un enjeu touristique et éducatif

Après plus de 30 ans de fermeture, 2 ans de travaux de restauration, notre petit théâtre à l'italienne, cher aux Châtelleraudais, a rouvert ses portes. Le chantier de réhabilitation fut colossal mais l'objectif clairement défini : faire renaître la vocation artistique de ce lieu, préserver son intégrité patrimoniale, comme témoignage, rare en France et en Europe, de théâtre ayant conservé sa machinerie d'origine. Puis il a fallu le valoriser.

Le succès de l'inauguration a montré que spectacles et visites patrimoniales sont les composantes de l'accès au plus grand nombre. Le service Pays d'art et d'histoire est pleinement engagé dans la valorisation de ce « bijou » qui rencontre un franc succès. Le théâtre Blossac est au cœur de la politique de développement touristique du territoire labellisé. Ouvert pendant la saison estivale, il attire en Pays Châtelleraudais des publics nouveaux, parfois venus de loin, et qui sont charmés par la richesse du patrimoine et les activités à Châtelleraudais. Ce lieu permet de découvrir la pratique théâtrale, l'histoire des arts, les métiers du spectacle...

En partenariat avec le programmateur culturel, le Pays d'art et d'histoire développe des actions pour le jeune public, dans le cadre des parcours d'Éducation artistique et culturelle. Notre théâtre devient alors une fenêtre ouverte sur le monde du spectacle. La découverte de ce lieu étonnant s'inscrit au cœur de la démarche du label : un accès au patrimoine sous toutes ses formes, pour tous les publics.

À l'origine du label...

La démarche de labellisation du Pays Châtelleraudais a été menée parallèlement à la mise en place de nombreux outils visant à la préservation et à la valorisation du patrimoine : ZPPAUP, OPAH à Châtelleraudais, classement au titre des Monuments historiques et restauration du théâtre Blossac, réhabilitation de l'hôtel Alaman, politique de restauration et de mise en valeur de sites patrimoniaux ruraux, etc. Le label Pays d'art et d'histoire est venu logiquement compléter ces dispositifs. Il s'agissait alors d'accompagner ce travail de revalorisation du patrimoine et du cadre de vie mené sur

zoom

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2011
- 55 000 habitants
- 13 communes
- ZPPAUP à Châtelleraudais depuis 2008, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

le territoire, par des actions spécifiques de sensibilisation. L'objectif étant d'inciter la population à préserver son patrimoine.

Et demain ?

La labellisation n'est pas une fin en soi. C'est une étape vers une meilleure prise en compte du patrimoine, notamment par les Châtelleraudais eux-mêmes. C'est pourquoi, le Pays Châtelleraudais s'engage dès 2015 dans la mise en place du projet scientifique et culturel du futur CIAP, qui sera présenté principalement dans l'hôtel Alaman. Le label VPAH constitue pour nous un tremplin évident pour la concrétisation d'une politique de valorisation patrimoniale à l'échelle du territoire. Nous ne pouvons que lui souhaiter une meilleure reconnaissance et le maintien des objectifs poursuivis depuis 30 ans.

Cognac

> **Paroles de Michel Gourinchas**

Maire depuis 2008



Les chais comme terrain de jeu

Depuis le XIX^e siècle, l'activité économique liée au négoce du cognac a laissé une forte empreinte architecturale dans notre ville. Victime de sa délocalisation dans les communes aux alentours, pour des raisons de sécurité et de recherche d'espace, ce tissu industriel dense a engendré le développement de friches industrielles importantes. Symbolisées par le chai, elles constituent une marque identitaire de notre cité, symbole d'une histoire économique et patrimoniale riche sur laquelle nous nous appuyons pour penser la ville de demain. Parmi eux, les chais Monnet, construits vers 1840 et aujourd'hui désaffectés, font l'objet d'un projet de reconversion du site en complexe hôtelier. Dans le cadre des missions de notre service Ville d'art et d'histoire, nous y avons initié la résidence d'un artiste peintre, Julien Dreville, pendant six mois.

Notre ambition était de transformer ces chais en laboratoire de la création contemporaine autour du torula compniacensis, un champignon microscopique qui se développe lors de l'évaporation du cognac pendant son vieillissement et dont la couleur noire recouvre les façades de la ville. Cette symbolique a permis la valorisation des chais par une approche artistique et une intervention *in situ*. Une installation de 5 000 m², mettant en scène un dialogue entre architecture et peinture, a été présentée au public. Création et médiation ont été intimement liées durant ce projet, notamment lors d'ateliers pédagogiques où pinceaux, rouleaux et pulvérisateurs ont servi à la réalisation de peintures sur des formats démesurés (30 m x 2 m), inspirées du *torula*.

À l'origine du label...

L'obtention du label Ville d'art et d'histoire résulte d'une forte volonté politique portée par l'intérêt des élus pour la valorisation du patrimoine et son appropriation par les différents publics.

Cette démarche s'inscrit dans un projet de ville global et cohérent qui vise à préserver et améliorer le cadre de vie des habitants tout en permettant le développement et l'attractivité de la commune. Cognac s'est notamment engagée dans la révision de son PLU, dans l'élaboration d'une AVAP, dans la création de conseils de quartier, dans la réalisation de projets urbains impor-

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2012
- 18 626 habitants
- Projet d'AVAP, mise en pratique 2015-2016

tants... Le label trouve pleinement sa place au cœur de ces différentes démarches. Il traduit la volonté de la Ville de faire de son patrimoine un élément majeur de son développement culturel, économique et social.

Et demain ?

Labellisés en 2012, nous avons la volonté de développer cette politique de valorisation à l'avenir, en affirmant un état d'esprit. Le patrimoine n'est pas considéré comme un savoir à acquérir, mais comme un instrument pédagogique au service de la découverte de notre cadre de vie. Un outil de questionnement, un vecteur de respect mutuel, d'ouverture culturelle, de citoyenneté. Au niveau national, le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire a démontré son dynamisme, ses capacités d'évolution au fil des années. Il est essentiel de travailler à une meilleure visibilité du label auprès du grand public tout en assurant sa pérennité.

Coutançais

> **Paroles de Noël Augrandjean**

Président du Pays d'art et d'histoire du Coutançais depuis 2011



Faire découvrir le patrimoine aux détenus

Depuis 3 ans, le Pays d'art et d'histoire du Coutançais travaille avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la Manche et propose aux détenus de la maison d'arrêt de Coutances des activités de découverte du patrimoine et du paysage.

Chaque année, un thème conjugue conférences et sorties sur le terrain. En 2013, après avoir eu une intervention sur la cartographie, des détenus ont pu sortir et commenter les paysages autour de la baie de Regnéville-sur-Mer, un site classé. En 2015, nous avons associé le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin à une séance sur les différents visages de la Reconstruction en milieu urbain et rural. Cette année, un programme d'animations *La cathédrale de Coutances et les métiers d'art* est proposé avec le SPIP. Il comprend des visites guidées de la cathédrale, des conférences préparées par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, une visite-découverte des ateliers Aubert-Labansat, réputés pour leur savoir-faire de restaurations de charpentes et menuiseries de Monuments historiques, des ateliers de pratique dirigés par des spécialistes, en collaboration avec l'atelier de formation professionnelle du GRETA. Au cours de ces séances, des outils pour le service pédagogique sont fabriqués : une maquette de voûte sur croisée d'ogives en bois et des éléments de chapiteau en pierre. **Des opérations qui donnent du sens aux missions de sensibilisation des VPAH, et susciteront peut-être, et je l'espère, de nouvelles vocations. Le patrimoine n'est plus seulement un élément de cohésion sociale, il devient reconquête de soi-même...**

À l'origine du label...

En 1989, il s'agissait de favoriser le développement d'un tourisme culturel, essentiellement autour de la cathédrale de Coutances et du patrimoine emblématique du territoire. Les élus se sont très vite tournés vers la sensibilisation et l'implication des habitants et des jeunes, puis des personnes empêchées. Depuis quelques années, le service Pays d'art et d'histoire se consacre en grande partie à l'accompagnement des élus. **L'animatrice de l'architecture et du patrimoine a ainsi réalisé le diagnostic pour une AVAP**, et est aujourd'hui fortement impliquée dans le zonage et le règlement :

zoom

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 1989
- 70 000 habitants
- 120 communes (8 communautés de communes)
- ZPPAUP à Coutances depuis 1988, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP (extension à 5 communes voisines)

cette expertise locale n'aurait peut-être pas été possible s'il n'y avait pas eu de Pays d'art et d'histoire.

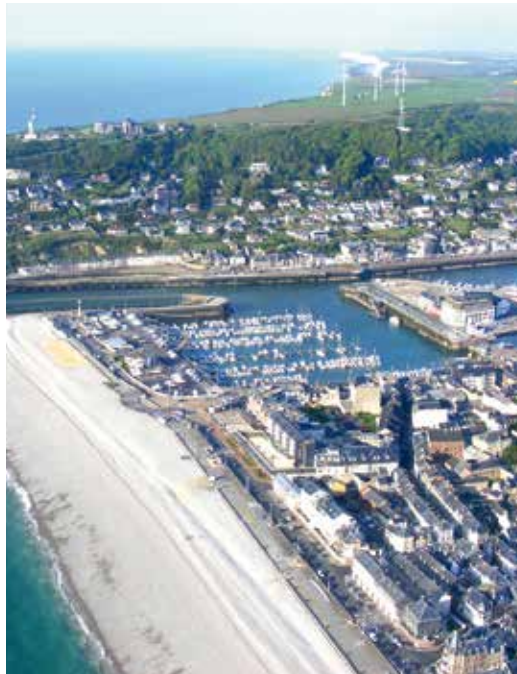
Et demain ?

La convention Pays d'art et d'histoire est en cours de renégociation. Elle date d'avant 1995 et avait été signée par la seule Ville de Coutances. Depuis, elle a été transmise à une communauté de communes, alors qu'elle est mise en œuvre sur un territoire plus vaste, fédéré par une association. Il s'agit maintenant d'harmoniser structure porteuse, moyens, territoire, attentes des élus et du ministère de la Culture et de la Communication.

Fécamp

> **Paroles de Marie-Agnès Poussier-Winsback**

Maire depuis 2014, présidente de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral depuis 2014



Explorer le patrimoine maritime par les 5 sens

Au cœur de la vallée de Fécamp, l'îlot portuaire est un emplacement stratégique en perpétuelle évolution. Des activités économiques passées, il reste deux bâtiments industriels emblématiques des pêches historiques locales. L'ancienne boucane ou « sauriserie » est valorisée par la Ville. Elle témoigne des techniques de fumage du hareng au XX^e siècle. Pour la morue, la friche industrielle Les Pêcheries de Fécamp, est en cours de reconversion en musée, avec sur le toit un belvédère. **L'action publique a permis de sauver ce patrimoine en péril et d'élaborer une stratégie de valorisation touristique et culturelle.** La sauvegarde de la mémoire maritime et des savoir-faire est aussi prise en compte, et menée avec les associations maritimes. Les Archives municipales participent à cette dynamique ; elles mutualisent leurs moyens avec ceux du service de l'architecture et du patrimoine en charge du label VAH. L'acquisition d'un fonds photographique exceptionnel et un dépôt des Affaires maritimes de la section de Fécamp ont permis « d'humaniser » la connaissance scientifique, d'échanger avec les habitants.

Un parcours ludique animé par un guide-conférencier permet aux enfants - devenus acteurs de la visite - de découvrir des éléments du monde maritime par le toucher, la vue, l'odorat, l'ouïe et le goût. Au programme : boîtes tactiles, histoires contées ou chantées, reconstitution d'un puzzle, dégustation de harengs fumés provenant de la dernière usine de salaison de Fécamp, visite de la boucane du Grand Quai, avec son mobilier et ses outils traditionnels...

À l'origine du label...

Située dans le cadre privilégié d'une vallée littorale bordée par les plus hautes falaises de Normandie, Fécamp abrite un riche patrimoine. Le palais Benedictine (site privé) et le musée des Terre-Neuvas ont longtemps polarisé les visiteurs. La faible fréquentation des autres lieux comme le palais Ducal, l'abbatiale de la Sainte-Trinité, l'église Saint-Étienne ou la chapelle des Marins contrastait durement.

L'obtention du label a permis d'y remédier et de valoriser ces composantes du territoire, du centre historique au port, du littoral au parc éolien, avec une approche innovante attirant de

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1992
- 19 656 habitants
- ZPPAUP depuis 2007, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

nouveaux publics. Initier les enfants à la découverte du patrimoine est l'un des axes majeurs de la municipalité : plus de 500 classes suivent chaque année une visite ou un atelier en compagnie d'un guide-conférencier agréé.

Et demain ?

Le passage à l'Agglomération ouvre de nouvelles perspectives. Une extension en PAH apporterait une meilleure cohérence dans le domaine touristique, l'office de tourisme de Fécamp étant communautaire. L'exigence du label en termes de professionnalisation des intervenants, de diversification des moyens de découverte, d'actions de valorisation auprès des publics, l'appartenance à un réseau national fort incite les élus à reconduire la convention... D'autre part, le label confère à Fécamp une place majeure dans le projet Grand site de France, falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre qui intègre Fécamp et ses patrimoines.

Figeac

> **Paroles d'André Mellinger**

Maire depuis 2014



Des guides pratiques pour sensibiliser au cadre de vie

Le service patrimoine de la Ville a réalisé deux guides pratiques de mise en valeur du patrimoine architectural : *Secteur sauvegardé, mode d'emploi* (2007), et *Le Patrimoine bâti rural de Figeac, réhabilitation mode d'emploi* (2014). Leurs objectifs : présenter les principales caractéristiques du patrimoine architectural urbain et rural de Figeac, **exposer les réglementations d'urbanisme, mesures de protection et dispositifs d'accompagnement ; fournir des conseils pratiques pour la réhabilitation et la mise en valeur du bâti.**

Secteur sauvegardé, mode d'emploi s'appuie sur le règlement du secteur sauvegardé de la ville, approuvé en 1999. Il présente concrètement la réglementation d'urbanisme et le Plan de sauvegarde et de mise en valeur. *Le Patrimoine bâti rural de Figeac, réhabilitation mode d'emploi* se réfère à un inventaire de l'architecture rurale de la commune. Pour la partie rurale de Figeac, l'enjeu de la sensibilisation à la qualité architecturale est crucial, les prescriptions de réhabilitation étant moins précises qu'en centre ancien. Le guide met en perspective le bâti dans son paysage, et aborde les enjeux de l'affectation à l'habitation d'anciens édifices agricoles.

Destinés aux porteurs de projet et aux professionnels du bâti, ces documents sont diffusés gratuitement par les services patrimoine et urbanisme de Figeac. Sensibilisation, conseils, rappels de la réglementation : ces deux publications mettent en valeur la beauté du patrimoine figeacois pour convaincre et mobiliser.

À l'origine du label...

À Figeac, l'obtention du label Ville d'art et d'histoire en 1991 est liée à la mise en place du secteur sauvegardé en 1986. Ces outils de valorisation du patrimoine ont permis de conduire une politique globale et cohérente. La mise en valeur de l'architecture figeacoise auprès des touristes et des scolaires a eu des répercussions sur les habitants, qui se sont sentis fiers de leur ville. Le patrimoine architectural de Figeac était, au début des années 80, quasiment invisible : façades médiévales modifiées, enduits dissimulant les appareils de grès. Le centre historique était menacé par la dévitalisation et la paupérisation.

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1990
- 10 000 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1986, approuvé en 1999

La création d'un secteur sauvegardé a enrayé ce processus en modernisant les logements tout en révélant la qualité patrimoniale du bâti. Le label Ville d'art et d'histoire a permis la reconnaissance de ce patrimoine par tous, Figeacois comme visiteurs, en rendant aux habitants la beauté de leur ville.

Et demain ?

Outils de dialogue et de réflexion, le label Ville d'art et d'histoire et le règlement du secteur sauvegardé (et toutes les actions conduites à la rencontre de ces deux dispositifs) agissent à Figeac dans la dimension contemporaine de notre patrimoine. L'usager est toujours au centre, que l'on agisse sur la restauration de sa maison ou le rayonnement de sa ville. Née au cœur du centre historique, je pense que la politique de mise en valeur du patrimoine de notre territoire a désormais gagné la campagne. Peut-être est-il temps de réfléchir à la mise en valeur de notre patrimoine à une échelle plus large, un Pays d'art et d'histoire ?

Guérande

> **Paroles de Stéphanie Phan Thanh**

Maire depuis 2014



Une école des arts et du patrimoine

Dans le cadre de la convention d'objectifs du label Ville d'art et d'histoire signée avec l'État et, ici, le Département, 3 programmes ont été élaborés. L'inventaire général du patrimoine communal, réalisé en partenariat avec la Région, a recensé 900 monuments et objets, illustrés de 6 200 photos, consultables en ligne, et a fait l'objet d'une publication, en 2014, dans la collection « Les cahiers du Patrimoine ». La conservation et la restauration constituent le deuxième programme. La Ville a poursuivi la restauration des remparts, de la collégiale, et de son petit patrimoine par la mobilisation d'associations locales. Le troisième volet, spécifique au label, concerne la valorisation du patrimoine auprès des publics guérandais et touristiques. Des visites sont menées par les guides-conférenciers de l'office de tourisme toute l'année.

Pour les jeunes, de la maternelle à la terminale, une découverte ludique du patrimoine est proposée par l'École des arts et du patrimoine, afin de les sensibiliser à leur cadre de vie, à l'architecture et aux pratiques culturelles.

Coordonnée par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, en collaboration avec l'Éducation nationale et les acteurs du patrimoine (conservateurs, architectes, archivistes...), cette école propose des activités pédagogiques et ludiques. Parmi elles, l'atelier *J'adopte mon patrimoine* ! où les enfants sont formés en 6 séances afin de devenir les ambassadeurs de leur ville pendant la Journée du patrimoine du Pays. Un pari sur l'avenir !

À l'origine du label...

La conscience patrimoniale a émergé très tôt dans les esprits guérandais. Dans son roman *Béatrix*, Honoré de Balzac décrit notre « charmante petite ville... comme l'Herculanum de la féodalité ». En 1840, la collégiale est inscrite sur la liste des Monuments historiques, et en 1853 le conseil municipal déclare que « les remparts sont un des plus précieux restes du Moyen Âge ». Les élus qui se sont succédé ont engagé de lourds investissements nécessaires à la conservation de cet héritage. Au seuil du XXI^e siècle, au regard des attentes des Guérandais et des visiteurs, toujours plus nombreux, **la Ville a associé aux programmes de restauration une démarche**

ZOOM

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2004
- 16 000 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1976, approuvé en 1993, en révision depuis 2015
- ZPPAUP depuis 2007, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

de valorisation, en s'appuyant sur le label national VPAH. Cet outil permet de fédérer les énergies autour d'un projet d'excellence, largement partagé, et de renforcer l'identité de notre ville, à la fois enracinée et en mouvement.

Et demain ?

En 2015, la révision du secteur sauvegardé et la création de l'AVAP sont l'occasion de s'interroger sur les enjeux de la ville de demain. La dimension patrimoniale est liée au développement durable, à la densité et au renouvellement urbain, à la création architecturale. Le label doit permettre d'élever le niveau d'exigence dans un souci de compréhension du projet de ville. Il faudra en activer les outils, de la conduite de projet à la médiation, et démontrer que passé et modernité se conjuguent pour une qualité de vie. L'extension du label au Pays devra accompagner l'évolution des instances de gouvernance territoriale et leurs compétences.

La Réole

> **Paroles de Bruno Marty**

Maire depuis 2014



La Réole 2020 : l'urbanité au cœur du centre ancien

Le XXI^e siècle lance à la ville et à ses habitants le pari de s'adapter aux enjeux économiques, énergétiques, environnementaux et sociaux. Moins d'énergie, plus de mobilité, plus de solidarités, plus de qualité... Une nouvelle manière de vivre. Notre ville doit anticiper. Depuis quelques années, en s'appuyant sur son patrimoine exceptionnel, La Réole a mis en chantier la revitalisation de son cœur de ville. J'ai décidé d'aller plus loin avec le projet *La Réole 2020*. C'est une transition vers une nouvelle ville-centre, au cœur de la ruralité. Nous avons retenu 3 axes de travail pour reconquérir notre centre-ville : développer les activités économiques et touristiques, réhabiliter les immeubles en favorisant le « vivre ensemble », valoriser les espaces publics. Le patrimoine a donc ici été identifié comme élément de stratégie de reconquête du centre ancien. Ce projet innovant doit fédérer, favoriser le développement durable, renforcer le rôle de centralité de La Réole avec une identité forte.

Une première phase de réflexion et d'animation, sur 20 mois, a été confiée à une équipe de professionnels (architecte, urbaniste, communicant, paysagiste, économiste, spécialiste de la circulation, du logement, du tourisme, du développement social, économique, etc.). **J'ai souhaité associer la population dans une démarche participative en fédérant les acteurs publics et en menant une réflexion de fond sur l'identité communale et les atouts de la ville. Donner à un sujet global, une réponse collective.**

À l'origine du label...

En 2004, des tags sont retrouvés sur l'ancien hôtel de ville, peut-être le plus vieux de France. Visiblement leurs auteurs ne se sont pas identifiés au patrimoine qui les entoure, qui leur est étranger : notre rôle est d'assurer cette médiation, d'apporter une connaissance, mais surtout qu'ils le vivent mieux. L'idée d'une Maison du patrimoine a germé. C'est avec ce travail de valorisation et de médiation du patrimoine que l'idée de la candidature au label Ville d'art et d'histoire est née. Aujourd'hui, je mesure l'évolution de notre politique patrimoniale par la démarche engagée depuis 9 ans.

ZOOM

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2013
- 4 300 habitants
- ZPPAUP depuis 2008

Plus de concertation avec la population, plus d'ouverture des sites classés au public, et surtout une recherche des conditions nécessaires pour un habitat de qualité en centre ancien, par notre projet de ville La Réole 2020.

Et demain ?

La Réole fait partie d'un réseau de villes et pays qui posent les questions essentielles sur notre façon de vivre notre patrimoine, notre ville. Notre animateur de l'architecture et du patrimoine aura comme première mission de coconstruire avec les acteurs locaux le projet du futur PAH. Nous réfléchissons à un CIAP, qui sera une *Maison pour tous*, où l'on parle des Réolais d'hier, d'aujourd'hui et de demain ! Le label est un outil indispensable pour reconstruire une identité culturelle sur notre territoire : en éduquant, en sensibilisant sur notre qualité de vie, en défendant le principe d'une ruralité moderne.

Lille

> Paroles de Martine Aubry

Maire depuis 2001, ancienne ministre



La requalification d'un site militaire au service de la population

Symbole du patrimoine de Lille, la Citadelle édifée par Vauban est un site exceptionnel classé au titre des Monuments historiques. Édifiée au XVII^e siècle, la « Reine des citadelles » a conservé sa vocation militaire. Propriété de l'Armée pour sa partie centrale, elle abrite l'état-major international du corps de réaction rapide-France. La Ville, propriétaire des abords de la Citadelle depuis les années 60, a entrepris une vaste réflexion sur cet espace de presque 100 hectares : poumon vert de la métropole lilloise, c'est le lieu de promenade préféré des touristes et des habitants. **La Citadelle constitue un véritable écrin animé par un ensemble de fonctions dont l'amélioration doit contribuer à son animation et à son rayonnement : histoire, patrimoine, tourisme, environnement, sports et loisirs** (zoo, foire aux manèges, cirque, activités sur les voies d'eau, etc.). La Ville de Lille a progressivement pris la maîtrise des terrains sur les abords du site. Nous avons lancé une étude d'évaluation globale pour définir un projet d'aménagement intégrant la mise en valeur du patrimoine et de l'espace naturel exceptionnel. Ce travail a conduit à l'élaboration d'un schéma directeur autour de deux sites phares de la Citadelle : le Champs de Mars et l'Esplanade. Dans le cadre du label VAH, les services de la Ville participent à la requalification durable et innovante de la Citadelle, par des visites guidées, des expositions, des animations autour des chantiers, une application mobile, etc. Valoriser ce site, c'est développer un tourisme urbain et favoriser le rayonnement de la ville...

À l'origine du label...

Riche d'une histoire de plus de 10 siècles, Lille développe une politique de restauration ambitieuse. La création d'un secteur sauvegardé, l'appellation Ville d'art, la mise en place d'une charte patrimoniale dès 1997, la dynamique initiée par Lille 2004, Capitale européenne de la Culture, la création d'un service pédagogique d'animation du patrimoine, voilà les principales étapes qui ont marqué notre engagement vers une politique de valorisation et de médiation du patrimoine, à l'origine de la démarche de labellisation. Elles ont permis de qualifier l'offre touristique, de valoriser l'héritage de la ville, de sensibiliser certains publics, d'amorcer une véri-

ZOOM

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2004
- 235 184 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1967, approuvé en 1980, en révision

table politique patrimoniale. **Grâce au label, nous avons renforcé la cohérence des actions, les avons étendues à l'ensemble du territoire lillois** en s'adressant à tous les publics et en travaillant sur tout type de patrimoine, en continuant de fédérer les dispositifs existants.

Et demain ?

L'architecture contemporaine, l'urbanisme, les paysages entreront dans le champ du label. Nous poursuivrons nos missions jusqu'ici accomplies en termes d'éducation, de recherche de nouveaux publics, de coopération internationale, de valorisation du patrimoine et de reconnaissance du patrimoine de demain. Nous allons définir un nouveau projet de médiation de l'architecture et du territoire avec l'ensemble des partenaires, au regard des nouveaux enjeux nationaux et de l'évolution globale du territoire. Enfin, nous renforcerons nos actions en croisant les champs disciplinaires autour du patrimoine, et explorerons des outils liés aux nouvelles technologies.

Loire Val d'Aubois

> Paroles de Serge Mechin

Président du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois depuis 2014



Patrimoine industriel : du témoignage à la reconversion

Notre territoire illustre le développement de l'industrie en milieu rural, avec un ensemble important composé de bâtiments usiniers (industries du fer, de la terre cuite et des liants), d'immeubles de logements ouvriers et de canaux. Depuis 1999, le Pays Loire Val d'Aubois s'est engagé dans un programme de sauvegarde, de réhabilitation et de valorisation de ce patrimoine industriel, aux côtés des collectivités locales, des associations et des particuliers. Ce travail de mémoire, mais aussi de développement touristique et culturel, a mis en évidence plus de 5 siècles d'histoire industrielle. En 2007, l'immeuble de logements ouvriers Les Galeries, édifé en 1833-1834 et classé au titre des Monuments historiques a été réhabilité par la commune de Grosouvre en conservant un logement-témoin visitable permettant d'apprécier la condition des forgerons du XIX^e siècle. Cette opération, récompensée par le prix de la Fondation du Patrimoine, offre aujourd'hui des logements confortables en duplex, à loyer modéré. La sensibilisation de la population locale à notre histoire industrielle a également abouti à la réhabilitation de la halle à charbon de l'ancienne forge de Grossouvre datant de 1841. **Constituant l'une de nos plus importantes opérations, ce lieu accueille depuis 2009 l'Espace Métal, centre d'interprétation de l'histoire et des techniques métallurgiques.** Il permet de découvrir l'univers des forges du XIX^e siècle, grâce à une scénographie ludique et interactive.

À l'origine du label...

En 2005, l'engagement dans une démarche volontaire d'obtention du label Pays d'art et d'histoire nous a semblé nécessaire, nous élus du territoire, pour renforcer les moyens d'animation de la structure portant le Pays Loire Val d'Aubois. En effet, le projet de territoire se devait d'évoluer pour assurer la mise en réseau progressive des sites ouverts au public ainsi que la coordination des initiatives en faveur de la sauvegarde des patrimoines. Lancée en 2008, la mise au point de notre dossier de candidature démontrant la valeur ajoutée d'un label de Pays d'art et d'histoire pour notre territoire a abouti à

ZOOM

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2010
- 27 795 habitants
- 50 communes

notre labellisation en 2010. S'inscrivant dans un réseau interrégional de Villes d'art et d'histoire regroupant déjà Bourges, Nevers et Moulins, **le Pays Loire Val d'Aubois s'oriente spécifiquement sur la reconnaissance du patrimoine industriel des XIX^e et XX^e siècles en milieu rural.**

Et demain ?

Le Pays Loire Val d'Aubois a décidé de s'engager dans l'aménagement de son CIAP en réhabilitant une ancienne tuilerie, au bord du canal de Berry, à La Guerche sur l'Aubois. Ce projet entre dans une démarche architecturale innovante : des concepts de « cristallisation » et de « double peau », souvent employés sur des sites d'envergure. Ce futur établissement combinera sauvegarde du patrimoine industriel local (dont un important four Hoffmann), développement des animations et médiation auprès des publics, accueil touristique, et pôle d'ingénierie dédié aux porteurs de projets du territoire. Sa mise en service est prévue d'ici à 2017.

Mende et Lot en Gévaudan

> **Paroles de Jean-Marc Chevalier**

Président du Pays d'art et d'histoire depuis 2004



Le 500^e anniversaire des clochers de la cathédrale

La cathédrale de Mende, siège épiscopal plus que millénaire, est dotée de 2 clochers voulus et financés par l'évêque François de la Rovère, d'origine italienne et neveu du pape Jules II. Achevés en 1512, ils dominent le monument le plus imposant de tout l'ancien Gévaudan, au cœur de la ville, aujourd'hui préfectorale, symbole de la puissance politique et religieuse du début du XVI^e siècle. **À l'occasion de l'anniversaire du monument le plus emblématique de notre territoire, nous avons souhaité mettre en place, par l'intermédiaire de notre service Pays d'art et d'histoire, un événement scientifique, historique, festif, artistique, participatif et pédagogique à destination des habitants du territoire labellisé et du département de la Lozère.**

Avec le soutien de la DRAC, de la Région, de l'Europe, de la Ville de Mende et de l'évêché, les Journées européennes du patrimoine 2012 ont été marquées par une animation grand public avec l'artiste plasticien de renommée internationale, Olivier Grossetête. Il a construit, avec la population, un troisième clocher éphémère en carton de 18 mètres de haut. Un record ! Les habitants ont pu enfin redécouvrir leur monument ! De plus, un colloque international a réuni à Mende, en parallèle, historiens, historiens de l'art, architectes, chercheurs afin d'étudier la construction des clochers de la cathédrale il y a 500 ans. Les actes de ce colloque, présidé par Alain Erlande-Brandenburg, font l'objet d'une publication de référence, de diffusion nationale.

À l'origine du label...

La Ville de Mende était titulaire de l'appellation Ville d'art depuis 1981. La haute vallée du Lot, le mont Lozère, les communes rurales environnantes du bassin versant étaient dotés de témoignages architecturaux et paysagers de premier plan : églises romanes, mausolée romain, ruines castrales, bordures des Causses et de la Margeride. Seul bémol : les moyens étaient faibles et il n'y avait pas de politique promotionnelle.

En 2004, une association loi 1901 intercommunale réunissant ces 22 communes de la haute vallée du Lot, depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Colagne, en aval du village des Salelles, voit le jour

zoom

- Pays d'art et d'histoire depuis 2004
- 21 557 habitants
- 22 communes
- ZPPAUP à Mende depuis 2009

pour faire vivre le nouveau label Pays d'art et d'histoire : Mende et Lot en Gévaudan.

Une politique globale d'animation, de promotion, de diffusion et de sauvegarde sur l'ensemble du territoire est depuis menée régulièrement. Une belle mobilisation pour un territoire cohérent sur le plan géographique et historique !

Et demain ?

Le label, bien implanté, est une référence dans le paysage culturel départemental. Cette démarche répond aux attentes des zones rurales : les petites communes étant souvent impuissantes pour amorcer seules une démarche d'animation. Cette perspective, cette réussite sont à pérenniser. Et les financements de demain ? Nos territoires ont une histoire, des atouts à mettre en scène. Il faudrait créer des synergies entre zones labellisées (comme les 3 VPAH de la Vallée du Lot), et que les VPAH deviennent des interlocuteurs, des partenaires des nouvelles Régions. Ils seraient ainsi des ferments de cohésion géographique et historique.

Menton

> **Paroles de Jean-Claude Guibal**

Maire depuis 1989



Des trésors botaniques aux Jardins d'Exception

Depuis près de 30 ans, notre équipe municipale redynamise la cité en préservant son authenticité. Car Menton, phare de la Riviera Belle Époque, était menacée à la fin des années 80 de n'être plus qu'une station balnéaire aux couleurs surannées. Il fut donc nécessaire, sans bousculer l'ordre des choses, de remettre au cœur du projet politique le paysage de la commune, qui en était sa plus grande richesse, née à la fois de son identité sur le plan sociologique et du génie du lieu en matière d'urbanisme. Dit autrement, de recherche l'alchimie entre la population et son environnement ou comme l'écrit Camus : « L'accord de la terre et du pied. » Grâce au label Ville d'art et d'histoire, les Mentonnais ont peu à peu repris conscience de la richesse et de la diversité de leur patrimoine.

Dès notre élection, nous avons fait en sorte que la population redécouvre ces trésors par des actions symboliques menées en faveur des jardins. **Nous avons créé les Jardins d'Exception, comme autant d'odes au jardin d'Éden. La légende raconte qu'il aurait ensemencé notre terre, grâce à Ève emportant avec elle un fruit d'or, le citron, devenu symbole de Menton.** Les Jardins d'Exception témoignent de la diversité botanique qui incarne le patrimoine mentonnais : des plantes tropicales côtoient d'autres essences traditionnelles de la Riviera, dont les couleurs rappellent celles de la ville tout entière. Chaque quartier est agrémenté d'arbres qui lui sont propres : camphriers, faux-poivriers, bigaradiers, etc. Nos actions auprès des jardins et, plus généralement, des espaces verts, sont le symbole de la stratégie de mise en valeur de notre paysage, végétal, bâti ou maritime.

À l'origine du label...

Le paysage de Menton est riche de sa diversité. C'est un lieu béni de 1 500 hectares où les hommes ont pu, 7 siècles durant, trouver un terrain de créativité qui les rapproche de la transcendance. Parmi eux, des artistes prestigieux, de Charles Garnier à Jean Cocteau, des botanistes ou géographes de renom... **Lorsque nous avons signé, en 1991, une convention faisant de Menton une Ville d'art et d'histoire, notre démarche s'inscrivait dans une volonté de préservation puis de mise en valeur de ce patrimoine culturel exceptionnel.**

zoom

- Ville d'art et d'histoire depuis 1991
- 29 073 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1993, approuvé en 2003

Nous fûmes d'ailleurs les premiers à initier cette démarche, parmi les villes de la Côte d'Azur. Elles nous ont suivis dans cet esprit de valorisation, à tel point qu'il fait partie aujourd'hui des actions municipales dont tout le monde reconnaît l'importance.

Et demain ?

Le label est essentiel pour Menton au vu de la diversité, de la richesse de son paysage naturel, urbain, maritime. C'est une reconnaissance des actions mises en œuvre à travers la politique de la Ville pour contribuer à garder l'identité et le dynamisme du lieu. Il conforte la démarche d'appropriation du patrimoine par les habitants, pour leur en présenter les richesses notamment au travers d'un CIAP. Celui-ci s'articulera avec les équipements culturels (musées, bibliothèque...), de sorte que Menton pourra agir toujours plus efficacement en termes de valorisation et de tourisme.

Morlaix

> **Paroles d'Agnès Le Brun**

Maire depuis 2008



Le CIAP dans un manoir urbain

La Maison Penanault accueille, depuis décembre 2014, le CIAP du Pays d'art et d'histoire de Morlaix. Ce manoir urbain construit à l'aube du XVII^e siècle, dispose de 4 000 m² de jardins. Située entre le centre historique et la Manufacture des Tabacs en reconversion, la maison participe au renouvellement des déplacements piétons dans la ville.

Pour répondre à l'objectif d'accueillir des publics aux attentes différentes (touristes, scolaires, habitants), le CIAP présente une exposition permanente, et comprend une salle d'expositions temporaires, une salle pédagogique et un centre de documentation.

La conception d'un CIAP à l'échelle du Pays mérite réflexion. L'option choisie de « CIAP éclaté » prend ici la forme d'un équipement central, situé dans le cœur de ville. Il fait office de tête de réseau des sites d'interprétation.

Au sein de la Maison Penanault, c'est une présentation générale des patrimoines qui guide le visiteur afin de faciliter la compréhension du territoire. Des choix scénographiques et scientifiques nous ont conduits à privilégier des analyses spatiales, notamment sur la porte d'entrée du Pays d'art et d'histoire : la baie de Morlaix. Ainsi, ce pôle affirme la centralité de la Ville de Morlaix par ses liens avec l'arrière-pays, sa structure urbaine, sa place dans l'espace « baie de Morlaix » et consacre l'unité de cette dernière à cheval sur deux intercommunalités et, de là, son ouverture à la mer et à l'autre...

À l'origine du label...

D'abord imaginé sur un territoire restreint afin de faire reconnaître sur le plan national un patrimoine à caractère exceptionnel, les enclos paroissiaux, le label s'est ensuite imposé à une échelle plus importante : le Pays. Cet élargissement a permis d'intégrer Morlaix, ville-centre du territoire et de prendre en compte la baie de Morlaix, dans un souci de cohérence territoriale. De belles perspectives de valorisation, et la possibilité d'une nouvelle gouvernance en associant plusieurs EPCI ont suivi. **Nous avons rapidement intégré les fondements du label : sensibilisation des habitants et des scolaires, qualité architecturale, urbaine et paysagère.**

ZOOM

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2006
- 130 000 habitants
- 61 communes
- ZPPAUP à Commana et Plourin-lès-Morlaix depuis 1988, à Plougouven depuis 1992, à Morlaix depuis 2003, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP, à Roscoff depuis 2004

Le label a fait évoluer la politique patrimoniale, tant au niveau des actions qu'au niveau de la mise en réseau des différentes collectivités.

Et demain ?

La force d'un réseau, c'est l'échange de pratiques guidées par une exigence de qualité. Les problématiques sont communes, comme l'information relative aux outils de protection du patrimoine. Pour nous, la place de l'habitant est au cœur de notre projet patrimonial. Nous l'accompagnerons dans la transformation de la ZPPAUP de Morlaix en AVAP ou le projet de secteur sauvegardé. Évitions l'uniformité des actions, adaptons-nous au contexte local, spécifique par son histoire, sa population, ses visiteurs... Les échanges doivent nous mener à expérimenter de nouvelles pratiques sur le terrain, tournées vers l'innovation.

Moulins

> **Paroles de Pierre-André Périssol**

Maire depuis 1995



L'histoire des Bourbons revisitée

Le son et lumière de 2010 et 2011 est une action phare réalisée dans le cadre de Moulins, Ville d'art et d'histoire. Son succès incontestable a surtout permis de fédérer les services patrimoine, culture, services techniques et jeunesse de la Ville, de multiplier les partenariats avec les associations et d'engager de nombreux bénévoles. Le thème du spectacle *Les Chevaliers de l'écu d'Or* porte sur l'ordre de chevalerie créé par le duc Louis II de Bourbon, beau-frère de Charles V, au XIV^e siècle. Cet ordre compte parmi ses membres le roi Charles VI et le connétable Bertrand de Guesclin et avait pour devise : « Espérance ». Les figurants et les associations ont travaillé en amont des représentations (tournage, répétition, parade). Le metteur en scène a pris soin d'impliquer les 120 bénévoles pour aboutir à un résultat professionnel et à une ambiance fédératrice.

La Ville de Moulins a mis en place des actions pédagogiques, des ateliers menés par les guides-conférenciers dans le cadre des *Après-midis Aménagés*, un rallye destiné aux familles... En 2011, elle a organisé 2 parades en costumes d'époque avec les figurants, les familles et les visiteurs, pour donner le coup d'envoi du spectacle présenté le soir devant plus de 2 500 spectateurs. Ateliers, parades, spectacles...

Toutes ces actions, relayées par la presse locale, ont permis d'attirer de nombreux visiteurs à Moulins. Ils ont découvert le riche patrimoine de la ville, et se sont laissés conter le soir une page épique de son histoire, celle du Bourbonnais et de la guerre de Cent Ans.

À l'origine du label...

Le label Ville d'art et d'histoire a permis de sensibiliser les habitants à leur patrimoine et de développer l'attractivité touristique et culturelle de la ville. Depuis 1997, la Ville de Moulins a accueilli 5 nouvelles structures muséales, la plus connue étant le Centre national du costume de scène, installé dans un ancien quartier de cavalerie du XVIII^e siècle. **Dans le cadre du label, l'attention portée au patrimoine bâti a conduit à la restauration de plusieurs monuments importants** comme le quartier Villars et les écuries qui en dépendent ou le chœur de la chapelle de la Visitation. La Ville mène

ZOOM

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1997
- 20 000 habitants
- AVAP depuis 2013

une politique de restauration de son centre ancien. Avec la signature de la nouvelle convention, l'accent est mis sur le développement des actions pédagogiques, sur la sensibilisation à l'AVAP et aussi sur la volonté de fédérer les différents acteurs culturels du territoire.

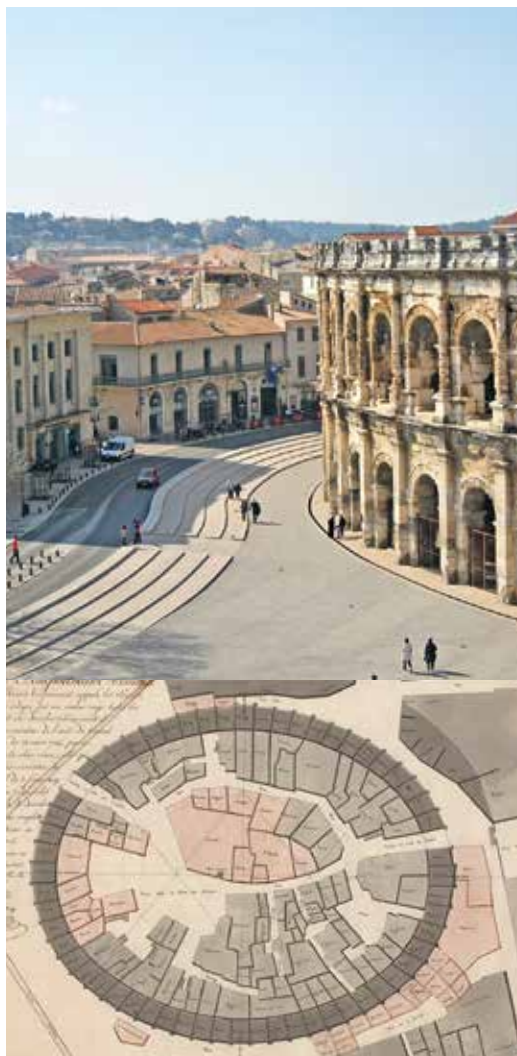
Et demain ?

La Ville réfléchit à une évolution en Pays d'art et d'histoire sur le territoire de la communauté d'agglomération. Ses attentes auprès du label concernent principalement une amélioration de la visibilité des Villes et Pays d'art et d'histoire ainsi qu'un soutien de leurs actions menées en faveur de la restauration du patrimoine, de sa valorisation et de sa médiation.

Nîmes

> **Paroles de Jean-Paul Fournier**

Maire depuis 2001, sénateur depuis 2008



Des webdocumentaires sur le patrimoine antique

Les arènes, monument emblématique du patrimoine de notre ville, font l'objet d'un programme de restauration d'une ampleur inédite depuis leur dégagement au XIX^e siècle. La première phase de restauration de 5 travées se termine en 2015 ; la restauration complète des 60 travées se prolongera jusqu'en 2025.

Afin d'immerger les habitants dans l'histoire des arènes, un webdocumentaire réalisé sur le modèle de celui de la Maison Carrée (www.maisoncarree.eu), sera mis en ligne à la fin de l'année 2015 avec le soutien de la DRAC, l'INRAP et la Cité des Sciences. Il permettra de naviguer comme bon nous semble entre gravures anciennes, résultats de fouilles archéologiques, reportages, plans, et de réaliser des recherches iconographiques ou d'étudier des cartes. Le spectateur construit alors son propre cheminement en s'appropriant le patrimoine grâce aux nouvelles technologies.

Nos objectifs sont multiples : transmettre des connaissances sur les sciences et techniques de l'architecture, de l'archéologie, de la restauration, mettre en valeur de riches ressources iconographiques des musées nîmois, de la bibliothèque, et proposer des contenus scientifiques en utilisant les ressources de l'image animée de manière ludique et interactive. **Accessible au plus grand nombre, à tout moment, gratuit, ce médium s'adresse plus particulièrement à un public de jeunes adultes.** Un développement conforme aux normes W3C et Accessiweb permet également aux publics empêchés d'y avoir accès.

À l'origine du label...

Nîmes a signé la convention Ville d'art et d'histoire en 1986, un an après la création du secteur sauvegardé. Plusieurs réflexions ont guidé cette démarche : mettre en œuvre une vision plus large du patrimoine et de l'architecture, intéresser les touristes tout en s'adressant à la population locale, principalement au milieu scolaire. **Le label a joué un rôle déterminant dans la politique éducative.** Les efforts continus de la Ville dans la sensibilisation du public jeune entrepris dans ce cadre ont abouti à la création, par l'Éducation nationale, d'un service éducatif de l'architecture et du patrimoine en 2002. En

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1986
- 150 000 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1985, approuvé en 2007, en cours d'extension

2007, nous avons inauguré *L'Atelier du patrimoine*, un lieu entièrement dédié à l'accueil du jeune public pendant le temps scolaire et le temps des loisirs. Il reçoit 5 000 enfants tous les ans. La transmission des connaissances est le corollaire indispensable de notre politique de sauvegarde.

Et demain ?

L'appropriation du patrimoine se trouve au cœur de notre projet éducatif du territoire, voté en décembre 2014. Les Villes et Pays d'art et d'histoire mettent en œuvre chaque année un grand nombre d'initiatives guidées par une même exigence de qualité et un souci permanent du public. Le travail de promotion du label au niveau national doit rester une priorité. Il doit pérenniser son rôle en tant que lieu d'échanges, de réflexions, d'impulsions, à la manière du *benchmarking*, pour nous aider à trouver la meilleure solution adaptée à notre situation.

Noisiel

> **Paroles de Daniel Vachez**

Maire depuis 1980



Le patrimoine industriel Menier en héritage

Noisiel, qui appartient à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, a obtenu le label Ville d'art et d'histoire pour valoriser son patrimoine original : les édifices exceptionnels des industriels-chocolatiers Menier, l'architecture et l'urbanisme de la ville nouvelle, un patrimoine naturel et paysager. Les actions de sensibilisation du jeune public ont été définies comme prioritaires dans la convention.

Depuis sa signature, plus de 40 000 participants (de la maternelle à la terminale) ont été enregistrés pour nos activités pédagogiques. Sensibiliser les jeunes au patrimoine, au cadre de vie leur permet de s'approprier leur territoire, d'en comprendre l'histoire pour mieux appréhender l'avenir. Ces activités, conçues par une équipe de guides-conférenciers, sont gratuites pour les établissements de la commune. Pensés comme des outils destinés aux scolaires dans leur découverte des patrimoines, des visites guidées et ateliers pédagogiques permettent de découvrir la cité ouvrière Menier, les quartiers de la ville nouvelle ou le parc de Noisiel. Bien évidemment, la fabrication du chocolat, à l'origine de l'essor de notre ville, fait l'objet d'ateliers gourmands intitulés *Printemps chocolat*, pendant le temps de loisirs des enfants. Les *Petits Reporters du patrimoine* permettent aux jeunes Noisiéliens d'enquêter sur l'histoire, l'architecture et l'urbanisation de leur quartier, de ses origines à nos jours. Enfin, un partenariat a vu le jour avec la section d'histoire des arts du lycée Gérard de Nerval lors des Journées européennes du patrimoine afin de permettre aux lycéens d'animer les visites guidées de la cité ouvrière.

À l'origine du label...

Après le départ des industriels-chocolatiers Menier, au début des années 60, l'ensemble des bâtiments qu'ils avaient construits menaçait de se transformer en friches. Les élus locaux et les associations se sont alors mobilisés pour faire connaître et protéger une douzaine d'édifices. Dans le même temps, la commune a participé à l'aventure des villes nouvelles. **Véritable laboratoire d'architecture et d'urbanisme, elle s'est construite un nouveau patrimoine dans lequel l'urbanisme contemporain fait la part belle aux espaces naturels.**

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2000
- 15 902 habitants

Dans ce contexte, la démarche de labellisation Ville d'art et d'histoire s'est imposée comme une évidence. Elle a permis d'engager une véritable politique patrimoniale et touristique avec la création d'un service municipal dédié : le service municipal d'animation du patrimoine.

Et demain ?

Noisiel est l'un des plus anciens territoires labellisés d'Île de France. Les habitants valorisent désormais leur patrimoine, conscients de sa spécificité et de ses atouts. La création d'un CIAP, dont le chantier est engagé, contribuera à donner un cadre prestigieux aux actions menées dans les anciens réfectoires Menier. Conçu comme un outil touristique d'échelle régionale, ce lieu contribuera à rendre notre politique patrimoniale plus lisible auprès de la population et à faire rayonner Noisiel. En cours de renouvellement, notre convention VAH sera étroitement liée à la révision du PLU pour faciliter notre positionnement dans le contexte territorial à venir.

Pau

> Paroles de François Bayrou

Maire depuis 2014, président de la Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées depuis 2014



Un chantier de restauration pour découvrir les savoir-faire

En 2011, une campagne de restauration de l'église Saint-Jacques a été lancée. Exemple de l'architecture sacrée du XIX^e siècle, son style néogothique était amputé depuis 2000 de la pointe de ses flèches, dont la structure fragilisée a été déposée pour des raisons de sécurité publique.

Afin de sensibiliser les Palois à ce patrimoine, nous avons souhaité leur ouvrir les portes du chantier pour découvrir les savoir-faire engagés lors d'une restauration ainsi que l'histoire du site. Durant toute la durée des travaux, trois expositions ont été présentées dans l'espace public jouxtant l'église.

Le premier parcours *Saint-Jacques, un chantier à la loupe* expliquait l'histoire de l'édifice et les conditions de sa restauration, tandis que l'exposition *Des Hommes et des Savoir-faire* était consacrée aux métiers, aux hommes et aux techniques nécessaires lors d'un chantier de cette envergure. Enfin, *Remember, remember* proposait une approche contemporaine par l'intervention d'artistes qui posaient leur regard sur ce lieu en plein renouveau.

Les artisans travaillaient au maximum dans l'espace public, comme les charpentiers, ou ouvraient leurs ateliers pour des visites guidées à la découverte de métiers méconnus mais précieux, à l'image des maîtres-verriers ou les campanistes. L'inauguration en public des nouvelles flèches qui retrouvaient leur place dans le paysage urbain a été un moment d'émotion, un moment significatif de l'appropriation de leur patrimoine par les Palois, au-delà du symbole religieux, la redécouverte du bien de tous.

À l'origine du label...

La prise de conscience de l'indispensable sauvegarde de tous les éléments du patrimoine à Pau est liée à la destruction dans les années 70 et 80, de plusieurs villas anglaises qui témoignaient de la période emblématique de la ville, considérée au XIX^e siècle comme un haut lieu international de villégiature. La labellisation Ville d'art et d'histoire de Pau en 2011 a permis à la population de redécouvrir progressivement l'extraordinaire richesse du patrimoine palois grâce à des actions de valorisation. **La volonté poursuivie est de changer le regard des habitants et des visiteurs sur la ville, de lui don-**

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2011
- 80 000 habitants
- ZPPAUP depuis 2007, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

ner la visibilité qu'elle mérite, de mettre en évidence ses multiples attraits. Aujourd'hui, la démarche portée par la Ville intègre notre monde contemporain dans un rapport évident à l'histoire et au futur, afin que la connaissance du passé guide nos choix pour l'avenir.

Et demain ?

À l'heure où la valorisation du patrimoine s'impose de plus en plus comme l'entrée pragmatique d'une démarche de développement durable des territoires, le label doit rester un moteur de l'innovation en la matière. Nous avons notamment pour objectifs d'engager une reconquête urbaine, de créer un secteur sauvegardé, de mettre en œuvre un plan jardins pour renouveler les usages et donner de nouvelles perspectives à la ville. Le label, par l'approche transversale qu'il permet de déployer, crée un lien fort entre la tradition et la vie moderne, en intégrant le patrimoine dans le projet urbain et en le faisant vivre au présent.

Périgueux

> Paroles d'Antoine Audi

Maire depuis 2014



Révéler le patrimoine gallo-romain

Périgueux possède un patrimoine antique unique en Aquitaine, du I^{er} siècle av. J.-C. au IV^e siècle, connu par son musée gallo-romain Vesunna, construit en 2003 par Jean Nouvel. **Notre municipalité souhaite, à travers sa politique patrimoniale, renforcer et valoriser ce patrimoine antique. Nous voulons révéler et mettre en scène des vestiges remarquables cachés dans des lieux privés afin de donner une cohérence et un nouvel élan aux quartiers issus de la ville antique grâce à un parcours d'interprétation du patrimoine.**

La porte de Mars, entrée principale de l'enceinte tardive du Bas-Empire, ouvrage monumental situé dans un jardin privé, fera l'objet d'une étude ainsi que les arènes gallo-romaines (20 000 spectateurs) qui étaient comparables à celles d'Arles ou de Nîmes. Cette démarche s'inscrit dans une politique de préservation, de restauration, d'étude scientifique en lien avec le label Ville d'art et d'histoire. Des actions de sensibilisation seront développées, comme des expositions temporaires itinérantes, afin que les habitants puissent s'approprier leur patrimoine, devenir des ambassadeurs. Des ateliers *Histoire-Mémoire* impliquant propriétaires de lieux privés, habitants, archéologues, urbanistes, acteurs du patrimoine seront mis en place. Le jeune public bénéficiera de séances pédagogiques d'exploration sur le terrain et pourra réaliser des « tapis de quartier » et positionner des maquettes des monuments rencontrés lors de leur parcours, en interaction avec les outils numériques du musée gallo-romain Vesunna.

À l'origine du label...

1^{re} Ville d'art et d'histoire en Aquitaine, l'obtention du label a permis à Périgueux d'associer habitants et professionnels du bâti à la politique du patrimoine, d'engager un programme ambitieux de revitalisation du centre historique, un des plus vastes secteurs sauvegardés. **Dès 1987, l'alliance entre les élus, les services VAH et de l'urbanisme a permis des opérations de qualité pour faire vivre le label et le secteur sauvegardé.** La ville a développé une politique de redynamisation en valorisant le patrimoine : sensibilisation des habitants, actions pédagogiques auprès du public jeune. Les visites guidées conçues par l'animateur de

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1987
- 31 296 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1970, approuvé en 1980
- ZPPAUP depuis 2008, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

l'architecture et du patrimoine ont été un tremplin pour le tourisme. Périgueux a initié le 1^{er} CIAP en Aquitaine, afin de tisser des liens entre la population locale et les artisans du patrimoine pour en faire des partenaires de valorisation.

Et demain ?

Je souhaite, à travers le service Ville d'art et d'histoire, que la ville s'ouvre à l'Europe, qu'elle développe des échanges. À l'occasion du trentième anniversaire du label VPAH, la Ville initie en juin 2015 la première *Fête de l'Histoire* en France, sur le modèle de Bologne et de Parme avec lesquelles elle tisse des liens très forts. À cette occasion, une charte sera signée entre Parme et Périgueux et concrétisera une union entre les 2 cités. Périgueux s'inscrit ainsi dans l'avenir culturel européen et dans la promotion de ses actions dans le cadre du label.

Perpignan

> Paroles de Jean-Marc Pujol

Maire depuis 2009, président de la Communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée depuis 2014



La reconnaissance de l'architecture XX^e siècle

Suite à la destruction des remparts médiévaux qui entouraient le centre historique depuis le XII^e siècle, un vaste ensemble de constructions du XX^e siècle a vu le jour et s'est développé jusqu'aux années 60. Sa mise en valeur, alors que la population ne s'y intéressait pas, a été encouragée par l'obtention, en 2015, du label Patrimoine du XX^e siècle pour 4 quartiers, 1 secteur et 8 édifices isolés. C'est l'aboutissement d'un projet qui a associé la DRAC, la Ville, l'Université et l'Atelier d'urbanisme de Perpignan. Une reconnaissance qui pointe la richesse et la diversité de ce patrimoine perpignanais. Elle va nous permettre d'intensifier la valorisation de ce patrimoine, de montrer aux habitants la valeur patrimoniale de leur cadre de vie dans une période de redéveloppement touristique du centre-ville et de la révision du PLU pour les quartiers Nord du secteur sauvegardé. **Le label Patrimoine du XX^e sera pour nous un outil de médiation. Ainsi, à l'occasion du Mois de l'Architecture en Languedoc-Roussillon 2015, le service de l'architecture et du patrimoine, présentera cette nouvelle reconnaissance** lors d'une exposition consacrée à l'architecture du XX^e siècle de la ville, d'un cycle de visites-découvertes et d'animations patrimoniales sur ce thème. La parution de 2 ouvrages édités par la DRAC dans la collection « Duo » accompagnera ces manifestations et permettra aux adultes et aux enfants de partir à la découverte de ce patrimoine, des principaux édifices, architectes, et des courants artistiques.

À l'origine du label...

La démarche de labellisation VAH, menée dans le cadre d'une politique de développement et de reconquête du centre ancien, a accompagné la restauration et la mise en valeur de nombreux édifices patrimoniaux. La création d'un secteur sauvegardé étendu visait à protéger l'habitat, notamment vernaculaire, et à animer des quartiers, en difficulté pour certains. **Le label a privilégié l'accès à la culture pour le plus grand nombre, comme ferment de la cohésion sociale.** Ainsi, nous avons mené une politique en direction des jeunes afin de valoriser l'identité multiple de Perpignan en favorisant la rencontre des cultures.

zoom

- Ville d'art et d'histoire depuis 2001
- 118 238 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1995, approuvé en 2007, en révision depuis 2014

La création d'un service d'animation du patrimoine a permis de proposer des animations patrimoniales régulières et de qualité, comme à la Casa Xanxo, Maison d'art et d'histoire, et la publication de nombreux documents de visite. Le patrimoine est ainsi devenu un élément incontournable de notre ville.

Et demain ?

L'appartenance au réseau national permet d'échanger des expériences et de maintenir une référence de qualité et de visibilité indispensable au développement touristique et patrimonial envisagé. Pour contrer les effets de la crise économique, nous devons renforcer l'attractivité du centre, faire de la cité une destination touristique. Nous allons créer une signalétique patrimoniale, des itinéraires de visites virtuelles, établir un conventionnement avec l'office de tourisme. Des opérations de restauration sont en cours, en partenariat avec l'État et l'Université pour créer des espaces comme le CIAP à la Casa Xanxo, et le centre de visites du « groupe cathédrale ».

Pézenas

> Paroles d'Alain Vogel-Singer

Maire de Pézenas depuis 1995, président de l'association Villes et Métiers d'Art



Pézenas pépinière de talents !

En 1965, André Malraux a voulu faire de Pézenas, la ville de Molière, l'un des premiers secteurs sauvegardés de France. La dynamique impulsée a permis à notre « petite ville d'un grand siècle » de rayonner et d'accueillir des artisans-créateurs attirant de nombreux visiteurs aux pieds des hôtels particuliers. Le label Villes et Métiers d'Art confirme en 1996 la vocation de Pézenas pour les métiers du théâtre et de la restauration du patrimoine.

Le CIAP, niché dans le prestigieux écrin de l'Hôtel de Peyrat, devient en 2009 la vitrine de ce patrimoine d'exception et permet la découverte des talents et savoir-faire des architectes et artisans qui ont construit la ville, notamment aux XVIII^e et XIX^e siècles.

La notion d'excellence est cultivée à Pézenas : aujourd'hui une quarantaine d'artisans-créateurs sont installés à l'année, facilement identifiables par le logo « Je conçois, je fabrique dans mon atelier » apposés sur leurs devantures. Fin 2012, l'installation d'Ateliers d'Art de France dans la Maison des Métiers d'Art apporte une dimension supplémentaire : 200 artisans sont en permanence exposés à la vente. La même année, la réouverture du théâtre historique, après 65 ans de fermeture et plus de 3 ans de travaux de restauration, confirme la vocation patrimoniale et culturelle de Pézenas, vitrine de savoir-faire d'exception !

À l'origine du label...

Bénéficiaire de l'appellation Ville d'art, Pézenas devient en 2002 le cœur du Pays d'art et d'histoire dans le cadre de la Communauté de communes du Pays de Pézenas puis de l'Office de Tourisme Pézenas Val-d'Hérault fédérant 19 communes. Avec le label, savoir-faire et cultures sont valorisés : visites thématiques, théâtralisées ou guidées, sensibilisation au patrimoine, au théâtre, aux métiers d'art, en direction notamment des scolaires, expositions, conférences... En résonance avec

zoom

- Ville d'art et d'histoire depuis 2002
- 17 349 habitants
- 8 communes
- Secteur sauvegardé créé en 1965, élargissement du périmètre en cours

les événements culturels, le patrimoine s'affirme comme élément majeur du dynamisme et du rayonnement du territoire.

Et demain ?

Marquée par l'empreinte forte de la viticulture sur ses paysages méditerranéens, Pézenas rayonne avec des projets œnotouristiques et de spa autour du « bien-être » grâce à sa source d'eau géothermale. Conjuguer protection, restauration, valorisation du patrimoine bâti avec projets urbains qualitatifs et modernes est la base du développement harmonieux de Pézenas. En 2015, 50 ans de secteur sauvegardé et l'élargissement en cours du périmètre, permettent à Pézenas cité historique de valoriser son label et d'aller chercher celui de « Cité créative » auprès de l'UNESCO.

Plaine Commune

> **Paroles de Patrick Braouezec**

Président de la Communauté d'agglomération de Plaine Commune depuis 2005



Vers un nouveau tourisme urbain

Parmi les nombreux projets de mise en œuvre du label, le travail sur les cités-jardins est emblématique des valeurs que porte Plaine Commune, à savoir faire de la valorisation du patrimoine un outil de cohésion sociale et de développement économique et touristique. Les cités-jardins, modèle d'urbanisme provenant d'Angleterre, s'inspirant des théories hygiénistes, allient les avantages de la ville et de la campagne pour loger les ouvriers. La cité-jardin de Stains, élevée dans les années 20, est un témoin de ce mouvement. Avec le projet de valorisation touristique et patrimoniale de la cité-jardin, nous avons pris part aux côtés des élus de Stains, à la réhabilitation engagée en 2005. Notre objectif est de partager une culture architecturale, urbaine, paysagère, avec les habitants, le bailleur, l'amicale de locataires... Nous avons conçu un projet participatif et durable, mixant animations festives, activités pédagogiques, visites guidées originales. La concertation avec les résidents fut primordiale. L'intérêt patrimonial de la cité-jardin de Stains est indéniable. Sa valorisation fait partie intégrante de la stratégie touristique de l'Agglomération, en s'appuyant sur le Département et la Région. **Un lieu unique, intitulé Mémoires de Cité-Jardin, a ouvert ses portes en 2008 dans une ancienne quincaillerie de la cité. C'est un lieu de rencontres, d'ateliers et d'animations, d'expositions. On y traite d'histoire, d'architecture, d'urbanisme, de vie quotidienne...** Aujourd'hui, ce lieu atypique attire un nouveau tourisme urbain.

À l'origine du label...

De l'époque médiévale à l'époque contemporaine, le territoire qui a donné Plaine Commune réunit des monuments, un urbanisme, des mémoires vivantes, qui témoignent de l'histoire de France dans ses différentes dimensions. L'articulation et la cohérence à construire entre patrimoine classique, valorisation du passé industriel et patrimoine immatériel (histoire sociale, histoire de l'immigration, pratiques et savoir-faire) ont été au cœur de la démarche d'obtention du label. Cela s'inscrit dans **une dynamique engagée par les villes dès les années 60, visant à démocratiser la culture. Ce label permet de**

ZOOM

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2014
- 414 806 habitants
- 9 communes
- ZPPAUP pour le quartier des Puces de Saint-Ouen depuis 2007

renforcer la place et l'identité de Plaine Commune au sein de la métropole tout en fédérant la participation de l'ensemble des acteurs autour d'un projet patrimonial d'intérêt communautaire.

Et demain ?

Ce label est pour nous l'occasion de travailler sur une identité territoriale commune en réactivant les liens entre les habitants autour d'un récit partagé. L'enjeu est d'autant plus important qu'une grande partie de la population est issue d'origines différentes. Il s'agit de travailler sur de nouvelles approches du patrimoine. Nous voulons faire dialoguer visiteurs, habitants, artistes, artisans. Le label peut être un formidable moyen pour améliorer la qualité du vivre ensemble sur le territoire.

Pyrenées Béarnaises

> **Paroles de Daniel Lacrampe**

Président de la Communauté de communes du Piémont Oloronais depuis 2014



Une charte architecturale et paysagère

Articulé autour d'Oloron-Sainte-Marie, le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Béarnaises est composé de cinq vallées et d'une zone de piémont, autant d'éléments créateurs d'une grande variété de paysages et d'habitats qui font tout son charme et un marqueur fort de son identité. Les élus ont souhaité pour préserver la qualité du cadre de vie que soit élaborée une charte architecturale et paysagère à l'échelle du PAH, du plus petit de nos villages comptant 70 habitants jusqu'à notre ville-centre de 11 000 habitants. Véritable instrument de concertation, il permet un développement et un aménagement harmonieux du territoire. **Cette étude en cours doit analyser les pratiques et usages, leur impact sur le paysage, et pointer les différents motifs architecturaux constitutifs de l'habitat.**

Cette charte permettra de proposer un guide méthodologique de la restauration et de la transformation du bâti. Afin de garantir le meilleur accompagnement des 67 communes, des temps d'échanges seront programmés en partenariat, notamment avec le CAUE. Une exposition itinérante expliquant les composantes paysagères et architecturales, leurs similitudes et leurs différences, ainsi que des actions de sensibilisation comprenant des ateliers de concertation et des visites de villages seront proposées aux habitants par l'équipe du Pays d'art et d'histoire, afin que cet outil soit perçu comme un atout à partager par le plus grand nombre.

À l'origine du label...

L'obtention du label VAH pour Oloron-Sainte-Marie fut une reconnaissance des actions menées en faveur d'un patrimoine exceptionnel, et un atout précieux dans le développement du tourisme culturel. En élargissant le label à un espace plus vaste, **le PAH des Pyrénées Béarnaises a fédéré les élus de 5 communautés de communes autour d'un projet de territoire visant à la fois à valoriser nos patrimoines par une approche qualitative et scientifique et à profiter ensuite des nouvelles retombées touristiques attendues.** Par le biais de la prise de conscience qu'il a suscitée, avec des habitants devenus acteurs de cette démarche et fiers

ZOOM

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2011, extension du label VAH d'Oloron-Sainte-Marie obtenu en 2006
- 67 communes
- 43 950 habitants
- ZPPAUP d'Oloron-Sainte-Marie depuis 2003, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

de pareille reconnaissance, le label permet aujourd'hui la mise en place d'une réelle politique patrimoniale qui n'existait, à l'origine, qu'à l'échelle d'une seule commune.

Et demain ?

Idéalement adossé à la majestueuse chaîne pyrénéenne, notre territoire ambitionne de promouvoir un tourisme de plus grande qualité encore, en multipliant les initiatives pour protéger, valoriser, faire vivre ce riche héritage architectural et paysager. D'où ces premiers échanges sur la connaissance et la valorisation du patrimoine, avec partage d'expériences, mise en réseau, dispositifs de médiation, autant d'approches et de mises en perspectives d'une politique ambitieuse. En concertation avec les différentes collectivités concernées, nous souhaitons vivement que le label VPAH se décline harmonieusement en un véritable projet de territoire.

Pyrénées Cathares

> **Paroles de Marc Carballido**

Président du Pays des Pyrénées Cathares depuis 2007



Une signalétique appropriée à l'échelle du territoire

Dès l'obtention du label Pays d'art et d'histoire en 2007, promouvoir le patrimoine auprès des habitants est devenu une pratique quotidienne. Depuis, nous avons mis en place un programme d'itinérance culturelle conçu et organisé avec les associations locales sur les territoires de nos 56 communes. Les interventions (visite traditionnelle, présentation d'outils anciens, randonnée patrimoine, conférence musicale, etc.) durent une demi-journée au moins dans chacune des communes comptant entre 28 et plus de 6 700 habitants. C'est un travail constant de « reconnaissance » dans tous les sens du terme, qui renforce la responsabilisation des habitants à l'égard des richesses naturelles et culturelles dont ils sont dépositaires.

La valorisation de ces patrimoines s'accompagne d'une signalétique appropriée. Des panneaux en lave émaillée sont installés dans chaque village. Il y en a 118 sur l'ensemble du Pays des Pyrénées Cathares. Ils suscitent la curiosité sur l'implantation des monuments, l'organisation des maisons, des rues, la configuration des sites. Ce sont des clés de lecture et de compréhension de nos patrimoines, accessibles à tous. Le patrimoine naturel n'est pas oublié : 12 tables d'interprétation paysagère jalonnent les chemins de randonnée du Pays des Pyrénées Cathares. Ce programme d'itinérance culturelle est largement plébiscité par les élus de toutes les communes du Pays.

À l'origine du label...

La plupart des communes du Pays ont été inféodées à Gui de Lévis en 1229 lors du traité de Paris qui mit fin à la croisade contre les cathares. Ce périmètre témoigne d'une longue tradition de vie commune. Les hommes n'ont cessé d'exploiter l'eau des rivières, force hydraulique, pour développer les activités industrielles : fer, jais, peigne en corne, bois, textile. Autant d'adaptations que le territoire a su réaliser au fil de son histoire.

Les difficultés économiques rencontrées depuis quelques années n'ont pas empêché notre collectivité d'initier un projet culturel ambitieux.

zoom

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2008
- 25 943 habitants
- 56 communes
- ZPPAUP de Montségur depuis 1995

La démarche de labellisation est apparue comme un moyen de parachever, par les collectivités regroupées au sein du Pays, l'effort de valorisation déjà entrepris, avec trois thématiques : Montségur et le catharisme, le paysage et le patrimoine industriel.

Et demain ?

L'appellation Pyrénées Cathares est désormais dans l'imaginaire des habitants. Les producteurs, artisans, commerçants, acteurs du tourisme se la sont appropriée comme vecteur de communication. En plus de nos missions de sensibilisation du public, de communication, nous pouvons aujourd'hui envisager d'autres démarches innovantes, comme des dispositifs numériques créatifs. La promotion du territoire est inséparable de la protection : le Pays d'art et d'histoire travaille avec les collectivités afin que les enjeux d'accueil et d'urbanisation intègrent les obligations de conservation des biens naturels et culturels identifiés par le label.

Rambouillet

> **Paroles de Marc Robert**

Maire depuis 2014



Le palais du roi de Rome et ses jardins redécouverts

À Rambouillet, le patrimoine reste largement méconnu, en dehors du château ! La ville peut pourtant s'enorgueillir du seul grand domaine de l'Ancien Régime ayant conservé l'essentiel de ses composantes : la demeure seigneuriale et l'hôtel du gouverneur, les jardins d'agrément et la réserve de chasse, le bailliage (devenu l'hôtel de ville), l'hôpital et la ferme expérimentale fondée par Louis XVI (devenue la Bergerie nationale). Côté ville, les maisons XVIII^e siècle, l'hôtel des Postes des années 30, les bâtiments publics de la Belle Époque et quelques belles villas et relais de chasse constituent notre patrimoine. En 2012, les restaurations des façades et toitures de la partie municipale du palais du roi de Rome, un hôtel particulier édifié à la demande de Napoléon I^{er}, et d'un ensemble de peintures et d'objets d'art ont bénéficié d'un large programme d'actions culturelles : expositions, visites, ateliers, conférences... **Les enfants ont pu découvrir le monument sous la conduite d'une petite souris, Zélie. Les plus grands se sont transformés en plâtriers pour réaliser une moulure selon la technique utilisée durant le chantier de restauration, d'autres ont expérimenté l'art de la maçonnerie... en confiseries !** Une étude est en cours pour rénover le pavillon du Verger, petit édifice du XVIII^e siècle situé dans le jardin du roi de Rome. Ces 2 restaurations, le jardin requalifié et un atelier pédagogique constitueront un pôle patrimonial en centre-ville. Enfin, le palais du roi de Rome accueillera fin 2015 un espace permanent consacré au patrimoine local.

À l'origine du label...

La démarche de labellisation Ville d'art et d'histoire menée par la Ville de Rambouillet, de 1999 à 2005, a été la conséquence de **la prise de conscience de l'existence d'un véritable patrimoine local et du désir de l'exploiter pour favoriser le développement touristique.** L'inventaire topographique des années 80 et l'adoption, en 1996, d'une première ZPPAUP ont représenté des étapes marquantes de ce cheminement. Depuis 2006, la mise en œuvre de la convention signée avec l'État s'est recentrée sur les habitants, sans renoncer au volet touristique. Le travail ainsi effectué a permis de re-

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2005
- 26 595 habitants
- AVAP depuis 2014

mettre en valeur l'unité historique du domaine de Rambouillet et a nourri la réflexion préalable à l'extension de la ZPPAUP et sa transformation en AVAP, contribuant à une meilleure prise en compte des objets architecturaux contemporains et des paysages.

Et demain ?

Dix ans après la signature de la convention VAH, nous allons stabiliser les actions de valorisation du centre ancien et accroître celles des quartiers périphériques, en passant d'une médiation centrée sur l'architecture à une médiation englobant les paysages, tant naturels qu'urbains. L'élargissement des publics sera pour les années à venir un axe de travail prioritaire. Pour ce faire, des partenariats avec les bailleurs sociaux sont envisagés pour favoriser la prise en compte de nouveaux publics. Enfin, une campagne de communication nationale autour du label VPAH à l'occasion de ses 30 ans représenterait un véritable coup de pouce.

Région de Guebwiller

> Paroles de Marc Jung

Président de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller depuis 2008



Une application pour s'appropriier les patrimoines et le paysage

Depuis 2012, le Pays d'art et d'histoire de la Région de Guebwiller développe un outil de médiation novateur à destination des touristes et des habitants sur l'ensemble du territoire, et même en dehors des lieux très fréquentés. Notre objectif fut de concevoir un nouveau mode de découverte du patrimoine permettant une visite « à la carte », en musique et à toute heure ! Des pistes MP3 ont été enregistrées concernant les sites patrimoniaux du territoire, avec des thématiques transversales telles que l'art roman, l'art baroque mais aussi le paysage, dont celui de l'industrialisation et de la vigne. Un véritable réseau de partenaires s'est créé autour de ce projet. Associations locales, comédiens, compositeurs, professionnels du multimédia se sont fédérés autour du PAH afin de mettre en place une médiation innovante. Les visiteurs découvrent le territoire grâce à plus de 90 pistes téléchargeables gratuitement sur Internet ou en location à l'office de tourisme. Elles sont pour la plupart déjà disponibles en anglais et en allemand. Depuis 2015, on peut faire une visite en famille avec une version destinée au jeune public.

L'aboutissement de ce projet d'envergure est la création d'une application mobile gratuite qui rassemble l'ensemble des pistes accompagnées d'illustrations. Une entrée géographique permet de découvrir les sites à proximité, ou les sites isolés. Des circuits thématiques combleront les « mords » du patrimoine industriel et vigneron !

Rennes Métropole

> Paroles d'Emmanuel Couet

Président de Rennes Métropole depuis 2014



À la découverte des métiers de la restauration

Valoriser les métiers liés au patrimoine, tel est l'objectif du forum *Adopter son patrimoine*. Depuis 2001, le service Rennes, Métropole d'art et d'histoire de l'office de tourisme, la CAPEB, la Canopé (Centre départemental de documentation pédagogique), soutenu par la Ville de Rennes et Rennes Métropole, propose de faire connaître le plus largement possible les différents métiers liés à la mise en valeur des patrimoines, et notamment la restauration.

Ces journées présentent, avec l'implication des services éducatifs des structures culturelles de la ville et de la métropole (Archives municipales, Écomusée du Pays de Rennes, musée des Beaux-Arts, Écocentre de la Taupinais...), des métiers qualifiants, de haute technicité, au vu des savoir-faire demandés (serrurerie-métallerie, staff, vitrail, charpente...). Ils permettent aux enfants de s'exercer à ces différents métiers, auprès des chefs d'entreprise (CAPEB d'Ille-et-Vilaine, Compagnons du devoir). Entre 1 000 et 1 200 enfants sont accueillis chaque année sous la halle Martenot, en plein cœur de Rennes. En préambule à la visite du palais du Parlement de Bretagne, une vidéo sur l'incendie et la restauration du palais est projetée dans la chapelle Saint-Yves, lieu du CIAP. Ce film nous rappelle la nécessité de la transmission des savoir-faire nécessaires à la restauration. Un ouvrage sur la restauration du kiosque à musique, *Le Kiosque du Thabor, les métiers d'art au service du patrimoine*, témoigne de cette excellence des métiers dont font preuve les entreprises le plus souvent implantées localement.

À l'origine du label...

La labellisation Pays d'art et d'histoire est liée à l'installation de l'Institut européen des arts céramiques à Guebwiller.

La première convention s'est orientée naturellement vers la mise en valeur des métiers d'art. Au moment de son renouvellement, cette thématique n'occupait plus une place aussi prépondérante. En outre, la première labellisation coïncidait avec un objectif de développement touristique pour le territoire de la Région de Guebwiller : la création d'un office de tourisme intercommunal en Établissement public industriel et commercial (EPIC). Le développement touris-

zoom

- Pays d'art et d'histoire depuis 2004, renouvellement et extension en 2013 (2 communes supplémentaires), convention non signée
- 39 780 habitants
- 19 communes

tique et patrimonial est toujours un objectif fort de notre démarche Pays d'art et d'histoire.

Et demain ?

Notre principal objectif est la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Il sera complété par d'autres structures au sein d'un pôle touristique et patrimonial. Dans un second temps, le label Pays d'art et d'histoire pourrait contribuer à une meilleure réglementation de l'urbanisme dans nos communes. Le service art et histoire est d'ailleurs progressivement associé à l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme patrimoniaux, en partenariat avec le STAP.

À l'origine du label...

La labellisation du territoire a favorisé la synergie entre les différentes entités travaillant sur le patrimoine (musées, écomusée, archives). **Elle a contribué à faire connaître et développer les thématiques proposées en matière de pédagogie du patrimoine.** L'extension du label de la ville à la métropole a permis de diversifier les approches (randonnées patrimoniales, promenades urbaines dans Rennes Métropole, balades patrimoniales à vélo...). Enfin, la publication du guide *Rennes, Métropole d'art et d'histoire* (Éditions du patrimoine) a participé à une meilleure connaissance du public des typologies pa-

zoom

- Ville d'art et d'histoire depuis 1986, extension du label à la Métropole en 2005
- 421 292 habitants
- 43 communes
- Secteur sauvegardé à Rennes créé en 1966, approuvé en 1985, révisé en 2013
- ZPPAUP de Bécherel depuis 1990

trimoniales du territoire : habitat de terre, manoirs et châteaux, églises et abbayes, patrimoine industriel et architecture contemporaine.

Et demain ?

Nous avons en chantier la réalisation d'une exposition permanente au couvent des Jacobins, futur Centre de Congrès de la métropole rennaise, dont l'ouverture est prévue en 2018. Cette exposition, à l'aide de maquettes virtuelles, permettra de mieux comprendre l'histoire et la vocation du site ouvert sur le quartier, la ville et le monde. Au niveau national, le label devrait permettre de faire perdurer un rôle de vigilance et d'attention en matière de protection du patrimoine.

Royan

> **Paroles de Didier Quentin**

Maire depuis 2008, député depuis 1997



Sensibiliser pour mieux préserver le patrimoine moderne

Royan a obtenu le label Ville d'art et d'histoire en reconnaissance de la richesse de son patrimoine de la Reconstruction, parfois mal compris ou mal aimé d'une partie des Royannais. Oscillant stylistiquement entre la rigueur moderniste des années 20, le classicisme Art déco des années 30, le lyrisme brésilien des années 40 et 50 et l'apport régionaliste saintongeais, l'architecture éclectique de notre cité balnéaire est unique en France. Afin d'en faire découvrir les éléments caractéristiques, et ce, jusque dans les moindres détails, le service culture et patrimoine a réalisé une série de 10 dépliants-conseils intitulée *Royan, patrimoine architectural années 50*, à destination des habitants et des professionnels de l'immobilier et du bâtiment. Nous souhaitons que ces brochures, conçues en partenariat avec la DRAC, l'ABF, le CAUE, permettent **d'aider les Royannais à comprendre les prescriptions réglementaires de la ZPPAUP et de les conseiller dans leur choix de matériaux, afin de retrouver et de préserver la richesse du patrimoine local**. Ces documents attractifs et pédagogiques permettent également aux habitants de se familiariser avec le vocabulaire architectural de la cité, où claustras et brise-soleil côtoient des clôtures et auvents modernes. Cette série de dépliants-conseils se décline en une exposition, bientôt itinérante, et présentée régulièrement à Royan, lors des Journées européennes du patrimoine ou lors du Mois de l'architecture et du cadre de vie.

À l'origine du label...

Si la Ville de Royan s'est dotée d'outils réglementaires pour protéger son patrimoine dès 1996 avec une ZPPAUP, le chemin à parcourir pour convaincre les habitants de la valeur architecturale de la ville fut long. Il était nécessaire de changer le regard que les Royannais portaient (et que certains, portent encore) sur cet héritage urbain du XX^e siècle. **L'obtention du label VAH en 2010 a eu valeur de reconnaissance nationale permettant la mise en place d'actions concrètes et inédites**. Aujourd'hui, la restauration et la réhabilitation de nos bâtiments emblématiques, inscrits ou classés au titre des Monuments

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2010
- 18 561 habitants
- ZPPAUP depuis 1996, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

historiques deviennent nécessaires, voire urgentes. À l'image de l'église Notre-Dame, où il était important de convaincre les habitants qu'il fallait y consacrer des moyens financiers nécessaires à son inévitable restauration !

Et demain ?

Dans un avenir proche, nous souhaitons nous doter d'un CIAP, pensé comme un lieu de ressources documentaires pour la compréhension de l'histoire royannaise. Il sera aussi un lieu d'accueil pour des expositions temporaires sur le patrimoine local et l'architecture du XX^e siècle. Des actions pédagogiques y seront proposées, tout comme des temps d'échanges avec la population sur les grands projets urbains pour imaginer la ville de demain. La transformation de notre ZPPAUP en AVAP est aussi l'occasion de proposer une réflexion partagée sur l'évolution et la protection de ce bâti si particulier.

Saint-Denis de la Réunion

> **Paroles de Gilbert Annette**

Maire depuis 2008



La mémoire pour fédérer les Dionysiens

Le label VAH permet de fédérer la conscience du territoire autour de sa mémoire, afin d'en faire un outil déterminant de son développement. À travers la sollicitation des trois axes du « Dire le patrimoine » : scientifique et technique, artistique, populaire, le label rassemble ses habitants, ses usagers, et ses acteurs (institutionnels, économiques, associatifs, etc.). **Cette fédération autour de la mémoire territoriale vise à rendre aux Dionysiens leur fierté pour un « mieux vivre la ville ». C'est réinvestir le rôle de la cité, ici, d'une capitale régionale. On en a oublié depuis trop longtemps les devoirs et les effets, les responsabilités et les forces. Ce qui vaut pour Saint-Denis vaut pour toute l'île**. Ne pas prendre en compte la mémoire de la capitale revient à nier l'identité de l'île. Et au-delà de l'île, c'est bien évidemment l'histoire coloniale de la France, notre pays, qui ne serait certainement pas ce qu'il est aujourd'hui, sans celle-ci. Porter haut le patrimoine de Saint-Denis de la Réunion, c'est encore participer à la re-fédération nationale nourrie de ses nouvelles composantes de populations. Les actions du label sont donc complémentaires. Elles peuvent être initiées par l'Université, par le grand public (atelier d'écriture ouvert à tous), par les jeunes forces des nouvelles technologies (jeu vidéo sur le patrimoine). En 3 ans, nous avons mené plus d'une quarantaine d'actions en faveur de la prise de conscience du patrimoine par les usagers de la commune.

À l'origine du label...

La question du patrimoine, qui n'avait pas de support municipal, était depuis longtemps une de mes préoccupations majeures. Après être devenu premier magistrat de la ville, notre équipe municipale a mis en chantier l'idée de poser notre candidature à Ville d'art et d'histoire. C'était - pour une capitale régionale qui n'avait jamais eu de service dédié à cette thématique - s'engager dans une véritable politique du patrimoine. **Il est clair que depuis notre entrée dans le label, la notion de patrimoine a explosé. Elle est de**

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2012
- 150 000 habitants
- AVAP depuis 2013

plus en plus présente dans les réflexions des Dionysiens. Née dans la capitale, cette conscience se développe rapidement dans les autres communes. La reconnaissance du patrimoine comme enjeu politique majeur commence à prendre corps.

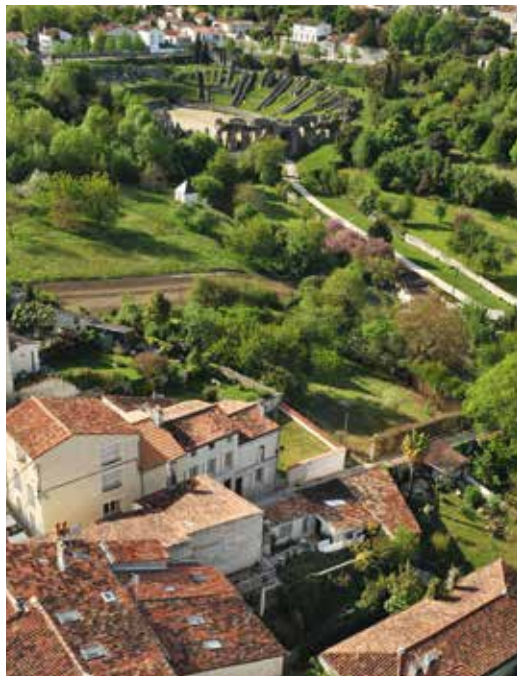
Et demain ?

Trois ans, c'est jeune pour un label. Notre modeste équipe devrait être augmentée progressivement. Nous travaillons à la réalisation d'un CIAP, indispensable pour l'efficacité de notre action. Le réseau des VPAH est un creuset d'expertises d'une richesse remarquable qu'il nous faut exploiter. Notre patrimoine est un des témoins de l'histoire coloniale qui doit impérativement être intégrée dans le récit national. Nous souhaitons participer avec notre mémoire à la fédération nationale qui en fera bientôt sa modernité. Notre modèle de vivre ensemble est mondialement reconnu. C'est notre contribution au débat sur l'avenir de la nation.

Saintes

> Paroles de Jean-Philippe Machon

Maire depuis 2014, président de la Communauté d'agglomération de Saintes depuis 2014



Connaître et diffuser le patrimoine archéologique

La richesse de notre sous-sol est exceptionnelle et majeure pour la connaissance de la romanisation de l'Ouest de la Gaule au tout début de l'Empire romain. Peu de monuments restent cependant en élévation, et ce patrimoine antique n'est pas toujours connu du public. Saintes Ville d'art et d'histoire développe ainsi un projet sur toute la chaîne du patrimoine archéologique, de la connaissance à la valorisation en passant par la protection et la conservation. Des espaces de travail sont développés avec les chercheurs et archéologues, essentiels dans une ville qui ne compte pas d'université. Outre le CIAP, des outils sont créés pour partager cette connaissance, à l'image d'une aquarelle de Jean-Claude Golvin qui évoque la ville antique à son apogée, vers 100 après J.-C.

Parallèlement, une convention liant la Ville, l'Atelier du patrimoine de Saintonge et l'INRAP permet de sensibiliser le grand public à l'archéologie, ses enjeux, ses métiers, ses méthodes, ses outils et de partager avec le plus grand nombre l'actualité et les connaissances archéologiques.

Tout au long de l'année, les jeunes Saintais peuvent ainsi s'exercer à la taille de la pierre, à la mosaïque ou s'initier à la vie quotidienne romaine lors d'ateliers dans l'amphithéâtre, au musée archéologique ou au CIAP. *Les Rendez-vous Archéo'* offrent l'opportunité au public de visiter les chantiers de fouilles et d'en rencontrer les acteurs. Ainsi, depuis 25 ans, le label accompagne et sensibilise les habitants aux opérations d'archéologie préventive menée dans les rues de notre ville.

Saint-Flour

> Paroles de Pierre Jarlier

Maire depuis 1993, président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride depuis 1994, sénateur depuis 1998



Les TAP pour s'appropriier les patrimoines

Dès la rentrée 2013, notre Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride a décidé de s'engager comme partenaire de nos communes-membres pour organiser les Temps d'activités périscolaires (TAP). Notre objectif était d'éviter le risque d'une inégale application de cette réforme sur le territoire, tout en valorisant ce nouveau temps d'un point de vue éducatif. Aussi, même si la compétence scolaire du 1^{er} degré est communale, l'intérêt intercommunal du périscolaire est évident, qu'il s'agisse de mutualisation humaine, d'équipements ou de synergies entre territoires. **Nous avons eu l'ambition de placer l'intérêt de l'enfant au cœur de ce dispositif. La collectivité a donc mobilisé son personnel spécialisé «jeune public» dans différentes disciplines pour apporter un contenu éducatif.** Le PAH a proposé une initiation au patrimoine en privilégiant une approche sensible et active au cadre de vie des enfants et à la créativité, en donnant des clés aux générations futures quant à la préservation de notre patrimoine. En 2013-2014, la thématique *Archéologie et Préhistoire* a été présentée dans 7 écoles. En 2014-2015, *L'Architecture de la maison* est abordée dans 13 écoles du territoire par la réalisation de plans et de maquettes. La création d'un comité de pilotage «Périscolaire» composé d'élus, de membres de l'Inspection de l'Éducation nationale, de directeurs d'établissement et des intervenants nous a permis d'améliorer ce dispositif, au départ expérimental.

À l'origine du label...

Le label VAH a été obtenu par la Ville de Saintes en 1989, qui a missionné l'association *L'Atelier du patrimoine de Saintonge* pour l'animer. La labellisation a permis d'accompagner la démarche de création du secteur sauvegardé en 1990 et de développer des actions de sensibilisation des publics de Saintes et de la Saintonge. Ainsi, une politique cohérente de protection et de valorisation du patrimoine a pu voir le jour. **L'Atelier accompagne le renouvellement de la ville, notamment les opérations des îlots de l'Abbaye-aux-Dames et de l'Arc de Germanicus, le Programme de rénovation urbaine sur les**

zoom

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1989
- 25 645 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1990, approuvé en 2007
- ZPPAUP depuis 2002

quartiers périphériques et la reconversion du site Saint-Louis, friche hospitalière de 4 hectares en secteur sauvegardé, en adoptant la démarche qualité du cœur de ville. La transversalité du label facilite les liens entre les structures pour la mise en place d'une politique globale.

Et demain ?

Nous souhaitons engager une réflexion sur l'extension en PAH, pour protéger et mettre en valeur les patrimoines de façon homogène sur le territoire, mais aussi étendre à la Saintonge le travail de sensibilisation et d'appropriation du cadre de vie. L'inscription de notre amphithéâtre gallo-romain sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est aussi projetée. La valorisation des ressources locales, à travers un tourisme de qualité, la constitution d'un pôle ressources et l'accompagnement des projets urbains sur un territoire élargi, avec une entrée patrimoine renforcée, sont pour nous des enjeux majeurs.

À l'origine du label...

Afin de prolonger une politique volontariste de conservation et de protection des patrimoines engagée depuis plusieurs années, **nous avons mis en oeuvre des actions fortes pour améliorer le cadre de vie de la population, la conservation de notre mémoire locale et favoriser l'appropriation du patrimoine.** Avec le label, nous avons engagé un programme de développement territorial ambitieux en s'appuyant notamment sur la richesse du patrimoine. Le label a permis de s'inscrire dans la diversité et l'excellence d'un réseau. Grâce aux acteurs culturels et tou-

zoom

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2004, renouvellement et extension en cours (15 communes supplémentaires)
- 15 895 habitants
- 14 communes
- ZPPAUP depuis 2006, procédure de révision en cours pour transformation en AVAP

ristiques, en faisant le choix de recourir à un personnel qualifié, une culture patrimoniale commune s'est développée.

Et demain ?

Dans le cadre du renouvellement et de l'extension du label, nous souhaitons créer un pôle patrimoine, qui confortera le PAH en tant que coordinateur de l'offre patrimoniale sur le territoire. Ce projet englobe la conservation, la transmission, l'éducation et l'animation des sites en complément du volet tourisme. Il comprend un CIAP, voulu comme un outil de développement adapté au territoire, intégrant une vitrine du pôle patrimoine, de l'urbanisme et de l'habitat. Des outils numériques assureront la diffusion des savoirs en relation avec la médiathèque.

Sarlat

> Paroles de Jean-Jacques de Peretti

Maire depuis 1989, président de la Communauté de communes de Sarlat-Périgord Noir, ancien ministre



Les 50 ans de la loi Malraux

Située au cœur des vallées de la Dordogne et de la Vézère, Sarlat jouit d'un héritage conséquent. Son centre ancien constitue un ensemble homogène protégé par un secteur sauvegardé depuis 1964. Les actions menées dans le cadre du label obtenu en 2002 sont étroitement liées à sa mise en valeur. En 2004, l'animatrice de l'architecture et du patrimoine programme une nouvelle visite thématique intitulée *Chantier-école en matière de restauration*, qui porte sur le rôle pionnier de l'ilot opérationnel.

Le secteur sauvegardé de Sarlat a été valorisé lors de la commémoration de la loi Malraux, en 2012. Une exposition a permis de présenter les grands principes de la loi de 1962, retraçant l'histoire de sa restauration.

La loi Malraux ouvre la voie à des opérations privées et publiques, après des actions ponctuelles, datant du *Festival des Jeux du théâtre* en 1952. Pendant une décennie (1966-1976), les acteurs et artisans du bâtiment ont œuvré afin de restaurer les maisons selon les nouvelles prescriptions et le statut des immeubles, tout en leur apportant le confort. Ces transformations se sont peu à peu étendues aux 11 hectares du secteur sauvegardé. La rénovation des espaces publics a été engagée dès 1989 aux entrées de ville et dans la rue de la République. Le pavage des dernières rues piétonnes est actuellement en cours. Ainsi, la Ville porte un soin constant et indéniable à son patrimoine.

zoom

À l'origine du label...

Le potentiel patrimonial de Sarlat, combiné à l'attractivité touristique de la ville, m'a conduit à rechercher un attribut à cette politique de préservation du patrimoine. Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans une vision durable de Sarlat.

Les enjeux étaient importants car il convenait de diversifier et de qualifier les visites proposées non seulement aux visiteurs, mais également aux Sarladais. À mon sens, la formation des jeunes générations reste une priorité dans le cadre scolaire et périscolaire. Des parcours et ateliers pédagogiques permettent de les sensibiliser. D'autres actions, plus

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2002
- 9 963 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1964, approuvé en 1989

ponctuelles, initiées par le service du patrimoine ou répondant à des événements nationaux, restent l'occasion de conquérir de nouveaux publics. Les expositions temporaires mises en place ces dernières années ont permis de développer et transmettre l'histoire du territoire.

Et demain ?

À l'avenir, je souhaite accentuer le caractère patrimonial de Sarlat, en inscrivant mon action dans la durée. Dans un premier temps, la chapelle des Pénitents blancs sera rénovée. Elle accueillera, entre autres, des expositions temporaires tout en animant la partie moins fréquentée du centre ancien. Par ailleurs, la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine semble nécessaire à plus long terme.

Sedan

> Paroles de Didier Herbillon

Maire depuis 2008



La Meuse comme élément central du paysage urbain

Depuis quelques années, la Ville de Sedan propose aux scolaires un avant-goût des Journées européennes du patrimoine le vendredi qui les précède. En 2013-2014, devant le succès de cette action organisée et conçue par le service du patrimoine, nous l'avons élargie au jeudi, pour accueillir, sur 2 jours, pas moins de 500 élèves. Le thème national « Patrimoine culturel, Patrimoine naturel » nous invitait, en 2014, à mettre en avant la Meuse, qui a joué un rôle prépondérant dans le développement de notre cité et qui reste aujourd'hui un élément central du paysage urbain de Sedan. Afin d'évoquer les multiples facettes de la Meuse le service du patrimoine, par une courte visite, a souligné l'importance du fleuve dans l'histoire de Sedan : son rôle commercial, militaire, industriel, domestique, et plus tardivement, de loisirs. Il s'est entouré de partenaires, comme l'Établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (ÉPAMA) qui est intervenu sur le fonctionnement du cours d'eau, son écosystème, ses crues... **Grâce à la maquette d'un moulin hydraulique et aux explications du maquetiste de l'atelier l'Art du Petit, les élèves ont compris comment la force motrice de la Meuse actionnait les moulins à farine, et à foulon pour le textile.** Les lavandières de Frénois animation, après une démonstration, ont invité les volontaires à mouiller la chemise ! La participation de partenaires d'horizons différents a certainement contribué au succès de ces 2 journées - non sans l'aide, il est vrai, d'un généreux soleil...

zoom

À l'origine du label...

La richesse de notre patrimoine imposait de la faire reconnaître comme telle au niveau national et de la valoriser aux yeux des habitants afin qu'ils puissent se l'approprier. Le label a semblé être l'outil adapté à la poursuite de ces objectifs. **Le travail en réseau et les partages d'expériences et d'expertises qu'il induit était aussi particulièrement attractif pour une ville comme Sedan, engagée dans une mutation urbanistique sans précédent qui, après les quartiers périphériques, touche aujourd'hui son cœur historique avec le PNRQAD.** Ainsi, nous agissons sur la restauration

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2000
- 18 962 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1992, approuvé en 2007, en cours de révision depuis 2013

du patrimoine et l'aménagement d'un environnement de qualité qui permettront le retour d'une densification urbaine en centre ancien. Le label fut et reste déterminant dans notre réflexion sur l'évolution de la ville. Il irrigue chaque action engagée dans le cadre du projet urbain que nous menons.

Et demain ?

La création - en cours - d'un CIAP dans les anciens bains-douches, au bord de la Meuse, doit renforcer l'attractivité du patrimoine sedanais. Partie intégrante du projet de liaison physique et symbolique entre le château et la Meuse, le CIAP doit devenir la vitrine de la ville et des projets urbains et architecturaux qui y sont menés. Au niveau national, l'État doit continuer à porter le label, à accompagner la reconnaissance des actions de médiation qui s'y développent, à communiquer sur le réseau en France et à l'étranger, et à soutenir financièrement les Villes et les Pays au-delà des 5 premières années de convention.

Soissons

> **Paroles d'Alain Cremont**

Maire depuis 2014



Lecture urbaine, entre Moyen Âge et XXI^e siècle

L'abbaye Saint-Jean-des-Vignes est le site patrimonial majeur de Soissons. Autour des vestiges médiévaux dominés par l'impressionnante façade gothique, se sont développés des centres de recherches archéologiques et des lieux d'expositions. Aussi de nouvelles architectures ont vu le jour comme le Centre de Conservation et d'Études archéologiques, œuvre en acier Corten de Karine Herman en 2013, la Cité de la Musique et de la Danse de Henri et Bruno Gaudin, faisant écho au site abbatial et inaugurée en février 2014 ou le parking aérien Les Yeux Verts, de Jacques Ferrier.

C'est naturellement que les actions de sensibilisation à l'architecture pour le jeune public se sont orientées vers la lecture de ces nouvelles formes architecturales, en conjuguant le dessin, les gestes, les mots. La proximité immédiate du site gothique permet l'analyse et l'évolution des composantes de tous ces édifices : les façades et leurs percements, le traitement de la lumière, les matériaux. La Cité de la Musique et de la Danse est propice à cette double lecture. Elle associe élévations et mouvements de fuite en écho à l'abbaye dans « une forme d'élévation, de surrection, de mouvement de l'esprit propre à l'art et à la musique ». Son inscription dans le paysage fait l'objet d'une attention particulière : la clôture du site abbatial répond à l'espace ouvert du parc Gouraud, ancienne caserne militaire. Cette lecture urbaine entre Moyen Âge et XXI^e siècle montre l'attractivité culturelle de la ville, sa singularité et le pouvoir créatif de l'architecture.

zoom

À l'origine du label...

Le tourisme culturel dans le département de l'Aisne a longtemps été porté par les cathédrales gothiques.

Dans les années 80, les élus Soissonnais ont élargi le potentiel patrimonial de la ville à l'archéologie, au passé mérovingien, à l'architecture urbaine Art déco... L'abbaye Saint-Jean-des-Vignes libérée des contraintes militaires offrait à la ville un nouveau potentiel à explorer. Créé en 1988 à l'occasion de la labellisation de Soissons, le service de l'architecture et du patrimoine a tissé des partenariats tant dans le domaine institutionnel (Agence de dévelop-

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 1988
- 30 000 habitants

pement et de réservation touristiques, Conseil général, Éducation nationale, DRAC, etc.) qu'avec des acteurs locaux (guides-conférenciers, artisans, architectes, archéologues, propriétaires privés). Notre CIAP a vu le jour en 2007 à Saint-Jean-des-Vignes. Il accueille plus de 15 000 visiteurs par an autour d'une politique de médiation du patrimoine (visites, expositions, circuits, édition, formation).

Et demain ?

Le label Villes et Pays d'art et d'histoire est garant d'une politique d'animation patrimoniale qualitative à destination des publics spécifiques : habitants et jeune public. Il assure la mise en valeur et la sensibilisation d'un patrimoine devenu pluriel dans chacune de nos villes. 30 ans après sa création, le label s'est enrichi des expériences multiples et de véritables réseaux permettent aux services du patrimoine de développer des actions dans le domaine social, pédagogique, architectural... Le 30^e anniversaire est une belle opportunité pour le rappeler.

Troyes

> **Paroles de François Baroin**

Maire depuis 1995, sénateur depuis 2014, président du Grand Troyes, président des Maires de France, ancien ministre



Laissez-vous conter l'époque industrielle

C'est à Troyes, en 1746, que naît le premier centre d'apprentissage en bonneterie. Au cours du XIX^e siècle, la bonneterie s'industrialise, de grands noms font leur apparition. Petit Bateau, DIM, Barbara, Lacoste, Zadig et Voltaire, Olympia sont nés à Troyes ou ses proches alentours au début du XX^e siècle. De ces usines ont découlé, dans les années 70, des magasins d'usine. D'abord réservés aux ouvrières (pour écouler les stocks d'inventus), ils se sont ouverts au grand public pour devenir nos centres de marques actuels. Troyes, aujourd'hui capitale européenne des magasins d'usines, attire près de 4 millions de visiteurs par an. **J'ai souhaité, avec mon équipe municipale, continuer à faire vivre au quotidien la mémoire d'une période faste de Troyes, l'ère industrielle. Cette dynamique a insufflé un rythme de requalification très soutenu.** L'application des règles de la ZPPAUP a permis de mettre en valeur des éléments d'architecture tels que les cheminées d'usines ou les sheds, et s'efforce de conserver la mémoire des sites.

Ainsi, nous avons créé le parcours *Laissez-vous conter l'époque industrielle de Troyes*. Aujourd'hui, les friches industrielles sont devenues autant d'opportunités de requalification que de lieux de mise en valeur de cet exceptionnel patrimoine. Elles forment un véritable balisage patrimonial pour notre ville : on chemine entre le jardin du Rocher, une ancienne gare, une cité-jardin, des habitations ouvrières... Cette reconquête respecte le lien très fort qui unit encore de nombreux Troyens au passé industriel de la ville.

zoom

À l'origine du label...

Je dirais que deux facteurs ont permis la labellisation : le premier est certainement une prise de conscience de notre responsabilité dans la transmission aux générations futures du patrimoine hérité à la fois dans sa diversité, sa richesse, sa qualité; le second est la nécessité d'arriver à une excellence partagée et durable. **Désormais ce label nous accompagne dans la mise en œuvre et dans la transmission de notre politique patrimoniale. Il est le signal pour tous les Troyens de leur identité.** Il rappelle à tous la valeur historique, architecturale et donc culturelle de ces lieux de vies,

- **Ville d'art et d'histoire** depuis 2009
- 61 606 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1964, approuvé en 2003
- ZPPAUP depuis 2005

vestiges d'une époque et d'une façon de vivre « à la troyenne ». Ainsi, ce label, s'inscrit comme le média de l'importance du patrimoine dans la citoyenneté de chacun.

Et demain ?

Peut-être faut-il aussi prévoir une place pour ce qui sera le patrimoine de demain. Nous avons aujourd'hui des acteurs d'excellence en devenir, le label ne pourrait-il pas les associer dans les actions de promotion par exemple ? Nous formons les futurs grands designers. Le savoir-faire en matière de transmission du savoir, de conservation, de communication ne pourrait-il être aussi au service du patrimoine de demain ?

Vallée du Loir

> Paroles de Régis Vallienne

Président du Pays Vallée du Loir depuis 2014



Des outils pour sensibiliser aux paysages

Dès sa labellisation en 2006, le Pays Vallée du Loir a souhaité élaborer des outils de référence partagés pour mieux connaître et préserver ses paysages naturels ou bâtis. **L'idée de se doter d'une charte architecturale et paysagère a émergé rapidement mais ce n'est qu'en 2010 qu'elle a pu se concrétiser à travers la mise en œuvre du programme européen Leader.** Un comité technique de suivi s'est constitué pour accompagner les étapes du projet, avec des partenaires choisis pour leurs compétences techniques, leurs connaissances du territoire et des réalités locales. Au lancement de l'étude, il nous est apparu la nécessité d'associer à la démarche tous les élus de notre territoire regroupant 65 communes, sur 7 communautés de communes, dont les extrémités sont séparées d'une centaine de kilomètres d'est en ouest. Les initiatives prises par le Pays pouvant paraître lointaines à certains, des ateliers du paysage ont été proposés pour que les élus travaillent ensemble. Concomitamment le périmètre du SCoT a été arrêté et le Pays en est la structure porteuse. Le diagnostic, phase la plus longue et la plus détaillée de la charte, ainsi que les analyses prospectives sont venus nourrir les réflexions autour du SCoT. Au près de la population locale, plusieurs opérations de sensibilisation ont été mises en place pour présenter la charte : une exposition itinérante, des rendez-vous mensuels de découverte et savoir-faire, des actions pédagogiques, des outils de communication (dépliants, affiche, réunions, etc.). Ces opérations devenues pérennes animent la démarche.

À l'origine du label...

La candidature au label PAH s'est appuyée sur une politique commune de développement touristique de la Vallée du Loir engagée depuis 1980. **Avec la création du Pays Vallée du Loir en 2001, les opportunités de mutualisation se sont ouvertes aux champs économique et culturel.** La volonté de favoriser l'émergence d'un tourisme de qualité, la prise de conscience collective d'œuvrer pour la préservation du patrimoine et des paysages nous a conduit à mettre en place des politiques d'aide à la restauration du patrimoine bâti et à mener des opérations de valorisation à travers sa programmation culturelle.

ZOOM

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2005
- 77 000 habitants
- 65 communes
- ZPPAUP à La Flèche depuis 1987
- ZPPAUP à Luché-Pringé depuis 2007

L'obtention du label a permis de créer une politique d'animation du territoire. L'équipe du PAH comprend 3 personnes : l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, une chargée de mission pour le service éducatif, une chargée de mission pour l'Inventaire du patrimoine.

Et demain ?

Trois projets en cours nous amènent à faire évoluer notre politique patrimoniale. En 2014, les études préalables à la mise en place du SCoT ont été lancées. Nos programmes d'animation seront réorientés pour inclure la sensibilisation du public aux enjeux d'aménagement du territoire. La même année un office de tourisme de destination a été créé, issu de la réunion des offices de tourisme locaux et de l'agence de développement de la Vallée du Loir. Les liens entre le développement touristique et le PAH sont progressivement repensés et restructurés. Enfin, un CIAP a été mis en chantier et devrait voir le jour en 2016.

Vallées Catalanes du Tech et du Ter

> Paroles d'Antoine André

Président du Pays Pyrénées-Méditerranée depuis 2014



Au-delà des frontières, un projet commun

C'est un état d'esprit partagé par les élus de cet espace territorial transfrontalier (entre France, Espagne et Catalogne) avec son histoire, ses épisodes tragiques, une vie commune - comme si la frontière entre les deux États relevait plus d'un découpage administratif que d'une réalité politique, sociale et culturelle - qui a conduit à notre demande de labellisation. Nos objectifs étaient doubles : consolider une identité commune sur un patrimoine profondément imbriqué sur l'ensemble du territoire et être reconnu comme tel par l'État français dans l'obtention du label PAH mais aussi dans l'obtention d'un statut particulier de gestion du territoire (GECT). Aujourd'hui, notre défi permanent est de dépasser les cadres nationaux afin de donner accès aux habitants de toutes nos communes à l'ensemble de nos actions dans un souci de développement et d'équilibre territorial. Ainsi, notre service éducatif est entré dans le dispositif national *Les Portes du Temps* depuis 2013, en partenariat avec les Francas, afin d'accueillir à l'abbaye d'Arles-sur-Tech plus de 70 enfants dans le cadre du projet *SonArts*. **Lors de la dernière édition, des jeunes Français bénéficiaires de la politique de la ville, ou provenant de zone de revitalisation rurale, et leurs camarades catalans ont participé durant 3 jours à des ateliers encadrés par un vidéaste, un plasticien, une chorégraphe,** dont la production finale est filmée, puis présentée aux familles et à la population. En investissant ainsi un monument, *SonArts* favorise la découverte du patrimoine autrement. Six films ont depuis vu jour !

À l'origine du label...

Pour des territoires isolés comme les nôtres, la démarche de labellisation du PAH transfrontalier des Vallées Catalanes du Tech et du Ter s'appuie sur un projet de développement territorial fondé sur le patrimoine. Son aboutissement constitue une première. **Ce fut surtout une opportunité, pour l'ensemble des élus français et catalans de travailler conjointement et officiellement sur un même projet, dans une démarche inscrite dans le temps, avec une gestion commune pérenne.** Après avoir préparé la candidature et géré 5 ans en commun le label, les liens tissés entre les élus se sont renforcés, permettant l'émergence d'un véritable

ZOOM

- **Pays d'art et d'histoire** depuis 2010
- 38 500 habitants
- 31 communes (24 françaises, 7 catalanes espagnoles)
- BCIN pour l'ensemble patrimonial de Beget (Camprodon)
- ZPPAUP d'Arles-sur-Tech depuis 1991
- ZPPAUP de Prats-de-Mollo-la-Preste depuis 2003

territoire. À ce jour, la mise en place d'une petite équipe opérationnelle très motivée, la fierté des élus concernés ont dopé les réflexions et les actions engagées.

Et demain ?

L'évolution de la gestion publique du Pays d'art et d'histoire en un groupement européen de coopération territoriale (GECT) formalisant la gestion du label à l'échelle transfrontalière stabilisera l'équipe et le fonctionnement du Pays d'art et d'histoire. Cette stabilisation se concrétisera dans la mise en œuvre du CIAP territorialisé, mettant en réseau l'ensemble des professionnels sur les 5 prochaines années. Au niveau national, une réflexion et un accompagnement renforcé sur les dynamiques et les spécificités des PAH serait bénéfique. Une meilleure communication sur le label par l'État pourrait soutenir l'impact de nos actions.

Vallées d'Aure et du Louron

> Paroles de Jean-Bertrand Dubarry

Président délégué au Pays d'art et d'histoire au sein du Syndicat Mixte des Vallées d'Aure et du Louron depuis 2014



À l'école des métiers de la montagne

L'implication de l'équipe du Pays d'art et d'histoire dans le secteur scolaire et périscolaire, de la maternelle au lycée, lui permet de jouer un rôle essentiel dans la transmission des connaissances et la mise en valeur des patrimoines. Notre souci permanent est d'éveiller la curiosité du jeune public et de les préparer à devenir des citoyens éclairés, conscients de l'importance du patrimoine local et de la richesse de leur cadre de vie. C'est un des objectifs majeurs que nous nous sommes fixés.

La réforme des rythmes scolaires nous a permis d'investir les Temps d'activités périscolaires, les projets d'écoles et les ateliers associatifs, pour sensibiliser les générations futures avec des moyens ludiques au patrimoine architectural, paysager et culturel des Vallées d'Aure et du Louron. Un partenariat avec le lycée de Lanne-mezan a vu le jour afin de questionner les élèves sur les concepts d'espaces, de repères et d'identité, pour qu'ils connaissent et se reconnaissent dans leur territoire, tout en s'investissant dans son évolution.

Nous souhaitons promouvoir une éducation au patrimoine, à l'environnement et à une culture montagnarde. Ce partenariat est tourné vers une intégration professionnelle dans le milieu montagnard. L'objectif étant de stimuler les ambitions des élèves, de préparer une orientation post-bac audacieuse en leur confiant les atouts pour une insertion professionnelle vraiment réussie sur leur territoire.

À l'origine du label...

Notre labellisation Pays d'art et d'histoire des Vallées d'Aure et du Louron vient d'une **forte volonté issue du milieu associatif, avec en particulier l'association Mémoires des Vallées. Volonté largement relayée par les élus, des habitants, des collectivités, des techniciens qui ont donné une âme à cette labellisation.** On assiste à une véritable conscience patrimoniale de la part des 48 petites communes de montagne : elles ont voulu conjuguer amélioration du patrimoine, cadre de vie, et renforcer l'attractivité naturelle de leurs sites. Les élus ont eu comme ambition de voir des acteurs éco-

zoom

- Pays d'art et d'histoire depuis 2008
- 7 500 habitants
- 48 communes
- ZPPAUP sur la commune d'Arreau depuis 1995

nomiques, associatifs, éducatifs du territoire nouer des partenariats autour de la dynamique du Pays d'art et d'histoire avec une clé majeure : la sensibilisation. Des démarches qui donnent du sens au mot patrimoine et renforcent la notion du bien collectif de chaque communauté et du territoire.

Et demain ?

Attirer des habitants permanents pour faire vivre les cœurs historiques des villages est une préoccupation forte partagée par les élus locaux. Sensibiliser les jeunes dès l'école nous paraît être un élément déclencheur d'une politique de reconquête, limitant le développement périurbain. Cette ambition est incertaine. La remise en état du bâti en centre ancien pour lutter contre la vacance est complexe, plus coûteuse que construire du neuf. Les politiques du logement doivent prendre en compte cet état de fait pour renforcer la vie de ces cœurs de village, en faire des exemples de développement durable.

Vitré

> Paroles de Pierre Méhaignerie

Maire depuis 1977, ancien ministre



Comment revitaliser un centre historique ?

L'espace urbain et le mode de vie des habitants ont considérablement évolué depuis quelques décennies entraînant une dégradation de l'habitat et du commerce des cœurs de ville. En tant que président de Conférence des Villes et Territoires de Bretagne, je constate que les élus placent en priorité le devenir des cœurs de ville : réhabilitation du logement, diversification des commerces, création d'activités complémentaires, maintien des services publics sont autant de pistes pour améliorer la vitalité de ces quartiers. Vitré et Vitré Communauté se sont engagées à soutenir le secteur privé et les bailleurs sociaux pour la restauration de logements anciens et les économies d'énergie. **La Ville subventionne études et restaurations de façades, intervient comme médiateur auprès des copropriétaires pour recomposer des logements à même d'accueillir des familles afin de favoriser la mixité sociale en centre ancien.** Enfin, la Ville aide à l'implantation de nouveaux commerces permettant de diversifier l'offre. Les Vitréens, fiers de leur ville, ont pris conscience de l'héritage reçu, mis en valeur de façon festive en 2008-2009 avec la célébration *Mille ans d'histoire de la ville*. Pendant dix mois, défilé historique, spectacles, concerts, colloque, expositions, visites-conférences et la publication du livre *Vitré, histoire et patrimoine d'une ville* ont associé toutes les générations, répondant ainsi aux attentes des habitants. En attirant les visiteurs dans un climat de convivialité, cette célébration a contribué à développer le tourisme, levier supplémentaire pour la vitalité de la ville.

À l'origine du label...

Dans les années 70, les élus, inquiétés par la dégradation des maisons en pans de bois du cœur de ville, ont décidé de créer un secteur sauvegardé. Le PSMV a été approuvé en 1994. Avec d'autres villes bretonnes, Vitré a participé à la fondation de l'Union régionale des Villes d'art en 1983 dans le but de partager des expériences. **Cette évolution a naturellement abouti à la demande de labellisation en tant que Ville d'art et d'histoire, obtenue en 1999.**

L'application de la convention signée entre l'État et la Ville a permis de franchir des étapes dans l'évolution de la politique patrimoniale :

zoom

- Ville d'art et d'histoire depuis 1999
- 17 774 habitants
- Secteur sauvegardé créé en 1976, approuvé en 1994
- AVAP depuis 2015

créations d'un poste d'animateur du patrimoine, d'un service éducatif, d'une signalétique patrimoniale. Toutes ces actions ont permis aux Vitréens de prendre conscience de la richesse de leur patrimoine.

Et demain ?

Pour répondre au problème de l'évolution des villes, le label doit s'inscrire dans une dimension plus large et devenir partie intégrante du projet urbain : cœur de ville historique mais aussi en lien avec les quartiers du XX^e siècle et ceux en devenir. Le label est un élément important de l'identité d'une ville, gage de qualité et de politique patrimoniale réfléchie. C'est l'appartenance à un réseau reconnu sur le plan national et européen. Vitré, ville située aux portes de la Bretagne, une des premières régions touristiques françaises, se doit d'appartenir à ce réseau.

Lectourois

> **Paroles de Gérard Duclos**

Maire depuis 2000

Zoom

- Lancement de la candidature Pays d'art et d'histoire en 2004
- 16 communes
- 8 837 habitants
- ZPPAUP depuis 2005
- Secteur sauvegardé en cours

En chemin vers le label



L'obtention du label nous confortera dans cette démarche afin de prendre en considération les dimensions culturelles, sociales et économiques du patrimoine architectural, mobilier, immatériel et paysager et d'accompagner ses mutations avec respect, professionnalisme et dans le cadre d'actions concertées.

Ville Étape sur le Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, inscrit à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Lectoure a depuis longtemps mis en place des outils pour faire connaître, protéger et mettre en valeur son patrimoine qui constitue son atout majeur : ZPPAUP, inventaire du patrimoine mené avec le Conseil régional et le service urbanisme. Aujourd'hui, nous avons en projet un secteur sauvegardé. Lectoure veut sensibiliser ses habitants et les acteurs locaux à cette qualité patrimoniale. Pour ce faire, nous avons déjà élaboré une charte de qualité signée avec tous les acteurs de la construction, les notaires et les agents immobiliers. Parallèlement aux actions initiées envers la préservation et la qualification du cadre de vie, nous voulons développer des actions de médiation à destination de toutes les générations d'habitants de Lectoure, mais aussi avec les autres communes du territoire qui présentent des qualités architecturales et paysagères. Le groupe de travail mis en place en vue de la labellisation du PAH du Lectourois a fait prendre conscience aux élus du territoire, que nous avons tous, un ou plusieurs éléments remarquables à valoriser.

Sélestat

> **Paroles de Marcel Bauer**

Maire depuis 2001

Zoom

- Lancement de la candidature Ville d'art et d'histoire en 2012
- 19 568 habitants

En chemin vers le label



notre ville, dont on méconnaît parfois les extraordinaires richesses, non seulement de faire connaître celles-ci au plus grand nombre, mais également de s'ancrer dans une démarche pérenne visant à leur conservation et à leur valorisation. Nous proposons un plan d'actions articulé autour de 7 axes et 28 actions, construit grâce au travail en synergie des services municipaux. Ce dernier, intégré à notre dossier de candidature, sera présenté au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire en 2015.

Centre géographique de l'Alsace, Sélestat présente une grande diversité de patrimoines : nombreux Monuments historiques protégés, inscription par l'UNESCO du fonds *Beatus Rhenanus* de la Bibliothèque Humaniste au registre de la Mémoire du Monde, classement de l'ill*Wald en réserve naturelle régionale, présence du Fonds régional d'art contemporain et du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan... Nous souhaitons devenir locomotive de notre secteur en pensant le label en termes de territoire et en s'ouvrant toujours plus à celui-ci, afin de permettre l'accompagnement et la mutualisation des actions de valorisation du patrimoine et de leurs retombées. Les collaborations déjà menées avec des sites importants d'Alsace centrale, tels que le château du Haut-Koenigsbourg ou le musée Unterlinden de Colmar laissent entrevoir un monde de possibilités. **Pour Sélestat, être labellisée Ville d'art d'histoire, c'est être dans l'action au quotidien, au service des patrimoines et du cadre de vie dans lequel ils s'inscrivent, et encourager ainsi les initiatives de connaissance, de protection, et de valorisation.** L'enjeu est en effet important pour

Pour en savoir plus

Bibliographie

> Collection « Projets à suivre »

- *Sensibiliser les habitants au cadre de vie*, Paris, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2007.
- *Connaître pour mieux valoriser*, Paris, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2010.
- *Vivre en centre ancien*, Paris, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2010.
- *À l'école de l'architecture et du patrimoine*, Paris, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2013.

> Guides et recueils

- *Des patrimoines habités. Villes et Pays d'art et d'histoire en Rhône-Alpes*, Grenouilleux, Direction régionale des affaires culturelles/éd. La Passe du vent, 2009.
- *Les patrimoines de France. Villes et Pays d'art et d'histoire et villes à secteurs sauvegardés et protégés*, Paris, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés/Gallimard, 2009.

> Études

- *Pays d'art et d'histoire et pôles d'économie du patrimoine : la valorisation du patrimoine dans le développement local*, Paris, La Documentation française, 2001.
- *Villes et Pays d'art et d'histoire en Rhône-Alpes : bilan et perspectives*, Grenoble, Observatoire des politiques culturelles, 2008.
- *Les nouveaux territoires du patrimoine, les Pays d'art et d'histoire*, Paris, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés, 2009.
- *À l'écoute des visiteurs dans les Villes et Pays d'art et d'histoire*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, 2012.
- « Le label Villes et Pays d'art et d'histoire. Un outil de concertation au service du patrimoine ». *Revue Espaces*, n° 318, mai 2014.

> Actes de colloque

- *Les enjeux de la collaboration entre les musées de France et les Villes et Pays d'art et d'histoire. État des lieux et perspectives*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication [Actes du colloque de Dieppe, 7 et 8 juin 2005].

> Catalogues d'exposition

- *Patrimoine, l'histoire en mouvement*, Toulouse, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés/éd. Privat, 2013 [Catalogue de l'exposition présentée sur les grilles du palais du Luxembourg à Paris, 13 septembre 2013-12 janvier 2014].
- *Vivre les patrimoines. Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire*, Bordeaux, Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés/association Archimuse, 2015 [Catalogue de l'exposition présentée à la cours Mably à Bordeaux, 6-22 février 2015].

Sites nationaux

Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés
www.an-patrimoine.org
Réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire
www.vpah.culture.fr

Sites régionaux

Réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire de Midi-Pyrénées
www.patrimoines.midipyrenees.fr
Réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire des Pays de la Loire
www.vpah-paysdelaloire.culture.fr
Réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire de Poitou-Charentes
www.vpah-poitou-charentes.org
Réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire de Rhône-Alpes
www.rhone-alpes.culture.gouv.fr/vpah
Union des Villes d'art et d'histoire et des villes historiques de Bretagne
www.cites-art.com

Lexique

ABF
Architecte des bâtiments de France

AVAP
Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine

CAPEB
Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment

CAUE
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

CIAP
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine

DRAC
Direction régionale des affaires culturelles

EPCI
Établissement public de coopération intercommunale

FRAC
Fonds régional d'art contemporain

GRETA
Établissements publics locaux d'enseignement

INRAP
Institut national de recherches archéologiques préventives

PLU
Plan local d'urbanisme

PLUI
Plan local d'urbanisme intercommunal

PNRQAD
Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés

PSMV
Plan de sauvegarde et de mise en valeur

OPAH
Opération programmée d'amélioration de l'habitat

ORU
Opération de renouvellement urbain

SCoT
Schéma de cohérence territoriale

STAP
Service territorial de l'architecture et du patrimoine

TAP
Temps d'activités périscolaires

VPAH (VAH ou PAH)
Villes et/ou Pays d'art et d'histoire

ZPPAUP
Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

20 ambitions pour un label

Les ambitions pour les Villes et Pays d'art et d'histoire

1. Un label d'État

Le label doit rester sous la responsabilité de l'État qui en garantit la légitimité nationale et le fonctionnement général. Il préside le Conseil national et organise les modalités de conventionnement. Il évalue la mise en œuvre des conventions, en coordination avec ses services déconcentrés.

2. Un label en développement

Les patrimoines incarnent un facteur de développement et d'aménagement urbain et territorial. 181 VPAH à ce jour. Le développement du label VPAH à un plus grand nombre de villes et territoires engage ceux-ci vers une politique d'aménagement culturel de plus grande qualité. Le label VPAH doit être étendu, renforcé et intégré dans un projet global qui répond aux besoins des collectivités de toutes tailles.

3. Un budget national pour le label

Dans le cadre de la convention qui engage la collectivité, l'accompagnement technique et financier de l'État doit être non seulement maintenu mais augmenté. Pour ce faire, il doit être rendu lisible à l'échelon national comme au niveau déconcentré.



Plaine Commune

4. Le label laboratoire d'expériences

Loin des cadres traditionnels, les VPAH ont innové pendant 30 ans dans les domaines de la médiation et des actions à destination de publics de plus en plus élargis. Il est essentiel d'encourager et promouvoir ces expériences, leurs visions plurielles, et en assurer une large diffusion.

5. Des métiers au service du label

Le label VPAH a créé des métiers dont il conviendra de reconnaître la spécificité. Afin d'accroître la qualité des prestations et de favoriser l'économie du patrimoine, l'ensemble des acteurs publics et privés doivent s'engager dans la stabilisation des parcours professionnels et du statut des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la garantie du statut des guides-conférenciers.

6. Le label entre urbanisme et médiation

En plus de leur aptitude à la médiation, les VPAH développent une expertise novatrice d'analyse et de connaissance urbaine permettant d'enrichir et de partager les documents d'urbanisme et les projets urbains à l'échelle communale et intercommunale. Pour cela, le contrat VPAH devrait être indissociablement et réciproquement lié à un document d'urbanisme patrimonial. Une commission locale unique sera instaurée pour suivre la mise en œuvre du document d'urbanisme et du label.

7. Le label à l'origine d'un tourisme de qualité

À l'origine du label, le tourisme culturel figure comme objectif essentiel. Il fut et reste un enjeu majeur d'acculturation des visiteurs qui traversent le territoire national ainsi que des habitants. Les VPAH doivent redevenir le creuset de la qualité de l'offre française essentiellement axée sur la culture et les patrimoines pour tous les publics.

8. Une interprétation novatrice pour le label

L'interprétation des patrimoines revêt aujourd'hui de multiples formes. Au-delà de formules préétablies, le label doit permettre de vérifier les besoins de chaque territoire et d'y répondre avec des outils adaptés et spécifiques, et ce, dans une démarche de progrès et de mise en réseau à l'échelle du territoire.

9. Une nouvelle promotion pour le label

Le label VPAH, souvent bien connu des collectivités, l'est beaucoup moins du grand public. Des campagnes de communication régulières au niveau national sont nécessaires pour lui donner une visibilité et faire reconnaître la spécificité de ce label.

Les ambitions pour l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés

10. Le réseau d'élus

Les élus, signataires des conventions VPAH, sont rassemblés avec les services au sein de leur Association nationale, l'ANVPAH & VSSP, pour permettre l'échange d'expériences et porter leurs attentes et propositions dans l'évolution de la politique des VPAH. L'Association nationale est le garant du dialogue sur le label. Elle favorisera des rencontres avec les groupes parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat.

11. Un label pour l'intercommunalité

Suivant l'évolution des compétences intercommunales, le besoin de mutualisation des services, la convergence des initiatives locales, le label doit être valorisé à l'échelon du bassin de vie. L'Association nationale favorisera des formations et rencontres entre les différents et nouveaux échelons de gestion du label.

12. Un label mieux partagé avec les départements et régions

La décentralisation implique de développer les coopérations avec les conseils départementaux et les conseils régionaux. L'Association nationale travaillera avec leurs associations d'élus pour que le label soit impliqué dans leurs politiques d'aménagement, d'habitat, d'environnement, de formations et de tourisme. Elle recherchera les cadres de nouveaux conventionnements et contractualisations.

13. Un label adapté à toutes les villes et territoires

La gouvernance s'exerce différemment en fonction des territoires. Afin de respecter les logiques démographiques et les réalités des ressources humaines, l'Association nationale s'engage à travailler sur l'adaptation des conventions aux bassins de vie : Villes, Pays ou Métropole.

14. Un label à la croisée des grands réseaux du territoire

Les villes et territoires labellisés sont souvent aux limites ou inscrits dans des Pôles territoriaux et ruraux, des Parcs naturels régionaux ou nationaux, des grands sites de France ou des sites inscrits, classés... L'Association nationale ouvre avec ces fédérations ou associations une collaboration pour favoriser les mutualisations sur le guidage, l'interprétation, la gestion des documents d'urbanisme ou des paysages.

15. Un label pour un projet global et durable

La convention VPAH est un projet transversal à l'échelle de la ville ou du territoire, dès le diagnostic préalable à l'élaboration du projet et des missions qui en découlent. L'Association nationale accompagne les collectivités pour que le label soit interprété dans sa dimension transversale et qu'il offre une plateforme de dialogue entre élus et services concernés.

16. Un label ouvert à l'interministériel

Le label VPAH doit être encouragé et soutenu dans ses ambitions transversales et fédératrices. L'Association nationale élargira les partenariats avec les services de l'État, en contractualisant avec les ministères en charge du tourisme, de l'économie, l'éducation, l'écologie, l'urbanisme, le logement, les affaires étrangères... Cette collaboration ouvrira un nouveau cadre d'actions aux niveaux national et local.

17. Un label par-delà les frontières

En relation directe avec de nombreux pays, la métropole française et les territoires d'outre-Mer ont une chance unique de développer des projets culturels sur des territoires transfrontaliers correspondant à des bassins de vie. À partir de l'expérience des deux PAH transfrontaliers, l'Association nationale encouragera et accompagnera de nouvelles initiatives.

18. Le label, le réseau de territoires, des modèles à dimension européenne

Le label et l'Association nationale font l'objet de nombreuses demandes et analyses au niveau européen. L'Association nationale se propose d'envisager le partage du label à l'échelle européenne.

Deux ambitions en partage

19. Un bilan national pour une relance du label

Après 30 années d'expériences riches et variées il est temps d'en faire un bilan national pour une relance du label dans de nouveaux enjeux : nouvelles compétences territoriales, enjeux environnementaux, développement équitable des territoires, coopération internationale...

20. Le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire garant d'une gouvernance renforcée

Au-delà de sa mission d'étude des candidatures VPAH, le Conseil national doit renforcer et élargir sa mission d'espace d'échanges entre État et collectivités, travailler à de nouvelles orientations du label en relation avec les collectivités engagées dans sa mise en œuvre.



Elbeuf

Direction de la publication

Marylise Ortiz, directrice de l'ANVPAH & VSSP

Suivi de la publication

Mathieu Marsan, chargé de mission de l'ANVPAH & VSSP

Interviews, réécriture et propos recueillis

Mathieu Marsan, chargé de mission de l'ANVPAH & VSSP

Auriane Vigny, rédactrice

Relecture

Jacky Cruchon, consultant en urbanisme

Jean-Michel Galley, chargé de mission de l'ANVPAH & VSSP

Mathieu Marsan, chargé de mission de l'ANVPAH & VSSP

Marylise Ortiz, directrice de l'ANVPAH & VSSP

Auriane Vigny, rédactrice

Conception graphique

Céline Collaud / c.collaud@free.fr

Impression

FlashCompo, Bayonne

ISSN : en cours

Dépôt légal : avril 2015

Crédits photographiques

Les photographies et visuels sont repérés de haut en bas et de gauche à droite
Couverture

Eric Chatelain / Ville de Besançon - Bertrand Gardel, Hemis.fr / Soissons - Ville de Nîmes - Ville de La Réole

p. 4 Marc Dozier, Hemis.fr / Ville de Figeac

p. 5 Jean-Pierre Degas, Hemis.fr / Ville de Pézenas

p. 8 Service Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Cathares

p. 9 Mathieu Rondel / Plaine Commune

p. 10 Florian David / Ville de Bordeaux

p. 11 Service communication / Ville de Périgueux

p. 12 Service Patrimoine / Ville d'Alberville

p. 13 Frédéric Chobard / Angers

Ville d'art et d'histoire

p. 14 Guillaume Ramon / Ville de Bar-le-Duc

p. 15 Ville de Bastia

p. 16 Service Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue

p. 17 Cédric Pasquini, REA / Ville de Bayonne - Boris Sensamat, CoteSudPhoto / Ville de Bayonne

p. 18 Ville de Beaucaire / David Bascunana - Ville de Beaucaire

p. 19 Jean-Charles Sexe - Ville de Besançon / Ville de Besançon

p. 20 Thomas Sanson / Ville de Bordeaux - Florian David / Ville de Bordeaux

p. 21 Ville de Cahors

p. 22 Pascal Ploix - Ville de Châlons-en-Champagne

p. 23 Wikimedia / Ville de Chambéry - Franck Guiziou, Hemis.fr / Ville de Chambéry

p. 24 Ville de Charleville-Mézières - Jean-Marie Lecomte / Ville de Charleville-Mézières

p. 25 Communauté d'agglomération du Pays du Châtelleraudais

p. 26 Julia Hasse / Ville de Cognac - Christophe Barraud / Ville de Cognac

p. 27 Pays d'art et d'histoire du Coutançais

p. 28 Uli Rohsaint / Ville de Fécamp - Ville de Fécamp

p. 29 Gilles Tordjeman / Ville de Figeac - Céline Collaud / Ville de Figeac

p. 30 Ville de Guérande

p. 31 Ville de La Réole

p. 32 Thomas Karges / Ville de Lille - Daniel Rapaich / Ville de Lille

p. 33 Service Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois

p. 34 JC Garlenc / Pays d'art et d'histoire Mende et Lot en Gévaudan

p. 35 Michel Eisenlohr / Ville de Menton

p. 36 Pays d'art et d'histoire de Morlaix

p. 37 Jean-Marc Teissonier - Ville de Moulins / Ville de Moulins

p. 38 Dominique Marck - Ville de Nîmes / Collection Musée du Vieux Nîmes

p. 39 C Gasc - Ville de Noisiel / Ville de Noisiel

p. 40 Marc Heller / Ville de Pau - Dominique Ghillamasé / Ville de Pau

p. 41 Service communication - Ville de Périgueux / Rémi Philippon - Ville de Périgueux

p. 42 Ville de Perpignan

p. 43 Ville de Pézenas

p. 44 Plaine Commune

p. 45 Jean-Marc Barrère, Hemis.fr / Service Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Béarnaises

- Clément Herbaut / Service Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Béarnaises

p. 46 Service Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Cathares

p. 47 François Delauney - Ville de Rambouillet / Ville de Rambouillet

p. 48 Pays d'art et d'histoire / Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

p. 49 Ludovic Maisant - Ville de Rennes / Julien Mignot - Ville de Rennes

p. 50 Benjamin Caillaud - Ville de Royan / Philippe Soucard - Ville de Royan

p. 51 Gael Ayan / Ville de Saint-Denis de la Réunion

p. 52 Michel Garnier / Ville de Saintes - Jean-Bernard Forgit / Ville de Saintes

p. 53 JF Ferraton - Ville de Saint-Flour / Service Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour

p. 54 Ville de Sarlat

p. 55 Ville de Sedan

p. 56 Ville de Soissons

p. 57 Carole Bell/Ville de Troyes - Adrien Clergeot / Ville de Troyes

p. 58 Service Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Loir

p. 59 Service Pays d'art et d'histoire des Vallées Catalanes du Tech et du Ter

p. 60 Service Pays d'art et d'histoire des Vallées d'Aure et du Louron

p. 61 Ville de Vitry

p. 62 Christophe Bouquin / Ville de Lectoure - Ville de Sélestat

p. 64 Willy Vainqueur / Plaine Commune

p. 66 Francis Cormon, Hemis.fr / Ville d'Elbeuf 4^e de couverture

Herve Vidal / Ville de Saint-Flour - Ville de Lille - Stéphanie Priou, Hemis.fr / Ville de Vitry - Ville de Cognac

L'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés

> Une association créée en 2000

pour regrouper les villes et ensembles de communes porteurs d'un secteur protégé (secteur sauvegardé ou ZPPAUP/AVAP), et les villes et pays signataires d'une convention Villes ou Pays d'art et d'histoire

> Un réseau regroupant près de 200 collectivités de toute échelle,

des bassins de vie très denses aux communes les plus rurales, partageant une vision moteur du patrimoine, source de culture mais aussi de renouvellement des dynamiques sociales, économiques et environnementales

> Une plateforme pour échanger

des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme (protection, gestion, médiation et valorisation), au niveau national et international

> Un espace de conseil,

d'expertise et d'accompagnement des collectivités en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils

> **Un centre de ressources**, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils

> Un représentant et relais

des interrogations et recommandations des collectivités auprès des instances nationales et des assemblées parlementaires

> Un champ d'action très étendu

incluant : séminaires, formations et ateliers à destination des différents acteurs du patrimoine, élus et techniciens, commissions et groupes de travail autour de thèmes actuels (habitat, patrimoine et développement durable, gestion et fiscalité du patrimoine, reconversion du patrimoine, patrimoine et tourisme, le label Villes et Pays d'art et d'histoire, évolution des politiques du patrimoine, etc.)

> Une association développant

partenariats et échanges avec les ministères concernés, les collectivités territoriales et leurs réseaux, et de nombreux autres acteurs du patrimoine

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur
33 000 BORDEAUX

Tél : 09 72 49 97 06
reseau@an-patrimoine.org
www.an-patrimoine.org
www.an-patrimoine-echanges.org



Ouvrage publié avec le soutien d'EDF, partenaire de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés.

« Nous sommes
chargés de
l'héritage du monde,
mais il prendra la
forme que nous lui
donnerons »

André Malraux

